REVEL Dialogue

Dossier forêt

N°64 - Février 2004

Date limite de dépôt des articles pour le prochain numéro :

Lundi 19 avril 2004.

Sortie prévue le 06 mai.

Revel Dialogue

Responsable de la Rédaction :
Dominique Maillet

Secrétaire de rédaction :
Myriam Cellauro

Comité de rédaction :
Bernard Michon, Dominique Gavillon

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de nous transmettre vos articles sur disquette Dans ce cas, tapez votre texte sans aucune mise en page ni saut de ligne.

Vous pouvez aussi nous transmettre vos articles par e-mail

reveldial@free.fr

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie

ÉDITO 2
LE MOT DU MAIRE – 3
TOUR D'HORIZON 4
L'ACTUALITE DES COMMISSIONS… 5
COMMUNAUTE 13
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX.....14
INFOS JEUNES ….....16
VIE ASSOCIATIVE.....18
LA VIE REVELOISE, L'AVIS REVELOIS…....25
ECOLE DE REVEL 31
INFOS SERVICES 32
PETITES ANNONCES 35
AGENDA 36

Édito

La bouteille à moitié vide ou à moitié pleine

Il y a des jours comme cela tout est noir, où l'on ne voit que la bouteille à moitié vide.

Des jours où à la moindre queue de poisson sur la route de Revel, on en veut à la terre entière et surtout à son auteur.

Des jours où l'on enrage de voir que les trois guirlandes de lumière sur des sapins du village ont été volées ou détériorées.

Des jours où l'on ne supporte plus que les gens prennent les bacs à verre de la Tour pour une déchetterie.

Des jours enfin où l'on se désespère de voir les AG des associations désertes et trop de Revelois se comportant en consommateurs.

Il y a d'autres jours où l'on verrait plutôt la bouteille à moitié pleine.

Des jours où, 2 jeunes roulant un peu trop vite par temps de verglas sur la route de Revel, on se réjouira de les voir remonter du fossé, indemnes.

Des jours où l'on apprécie de voir les bacs à verre de nouveau propres même si l'on sait que c'est grâce à nos impôts (ou plutôt au sérieux des services techniques).

Des jours enfin où une affluence retrouvée lors d'une AG (extraordinaire) du ROC et un bureau renforcé vous redonnent l'espoir.

Pour finir, la bouteille sera vraiment pleine quand, Raoul de retour, tous les Revelois se presseront au bar et à l'épicerie pour faciliter sa reprise et montrer notre attachement aux commerces de Revel.

Dominique Maillet

Le mot du maire –

Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux le 23 janvier 2004

Accompagnant rituellement le changement d'année, le temps des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, et de rebondir sous forme de désirs et de vœux dans l'année qui s'annonce.

Je vous ai souvent parlé de l'évolution du village tentant de mettre des mots, de donner du sens aux évènements que ce soit sur le plan environnemental, sociologique ou urbanistique car comme le reste de la région, Revel est un village qui bouge et qui change.

Accroché à son identité de village montagnard 2003 a vu enfin le projet de son berger, Richard Balondrade, se concrétiser par l'installation d'un tunnel bergerie à Pont Rajat.

Sur le plan du patrimoine nous tenons à saluer la détermination de Jean Pierre Giroud et l'A.P.P.A.R. qui ont entièrement rénové l'huilerie en partenariat avec la mairie ; cette opération est une réussite totale. Vous pouvez d'ailleurs acheter l'huile de noix produite dans tous les bons commerces locaux.

Engagé depuis plus de 10 ans**,** l'assainissement du village continue. Après le secteur de Combe Rosée en 2003, nous poursuivons en 2004 par le hameau de la Bourgeat. Nous en profiterons pour changer les canalisations d'eau potable, enfouir les réseaux de France Telecom, et d'E.D.F. changer complètement l'éclairage et bien sûr refaire le tapis de la route. Les travaux seront assez longs, ce sera d'ailleurs le plus gros chantier de 2004; après cette période difficile pour les riverains, le hameau de la Bourgeat sera dans sa totalité assaini et rénové. L'assainissement est un axe important de la politique communale s'inscrivant et ceci concrètement dans un réel respect de l'environnement.

Le prix de l'eau aujourd'hui correctement retraitée pour l'ensemble des foyers reliés à la station d'épuration a pratiquement doublé. Il reste cependant dans la fourchette des prix **constatés dans le département.** L'assainissement est donc avant tout un acte citoyen et responsable contribuant à la qualité de l'eau et de l'**environnement de notre planète.**

2003 aura aussi été l'année de la canicule. Nos réserves d'eau ont bien résisté. Nous avons cependant coupé l'alimentation des bassins publics et fermé quelques routes forestières afin de réduire les risques d'incendie en limitant la pénétration des voitures dans la forêt.

Comme les années précédentes le travail autour de l'animation a été riche. Ballades en montagne, sorties ados à la journée, camps en Ardèche, dans l'Ubaye, centre de loisirs. Mais aussi job d'été permettant à une vingtaine de jeunes de travailler à mi-temps avec les services techniques ou dans l'animation.

La vitalité de nos associations revéloises aura permis à tous les Revélois et nos amis voisins de Saint Jean le Vieux et Saint Martin d'Uriage de profiter pleinement de tous les atouts de notre beau village**.** J'en profite pour saluer le nouveau président du ROC, Jacques Blanchet, et son bureau, et remercier Claude Pierré pour toutes ces années passées au service du sport à Revel.

2004 verra aussi l'émergence du projet d'aménagement de l'espace Guimet. Durant toute cette année, l'ensemble des utilisateurs sera consulté afin de traduire de manière concrète comment poursuivre l'aménagement des bâtiments, régler le problème des parkings, et du terrain de foot.

2004 sera enfin peut-être l'année de l'A.D.S.L. à Revel. Le jour des vœux, on peut aussi rêver un peu.

Ces vœux ne seraient pas complets si l'on oubliait l'ouverture prochaine d'un relais vente de produits fermiers et pain à la Bourgeat par la famille Giroud et de la réouverture du bar et de l'épicerie suite aux problèmes de santé de Raoul Boule à qui nous souhaitons une bonne reprise et surtout une bonne santé.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel : une équipe présente et discrète et cependant toujours derrière chacune de nos actions municipales et/ou associatives, je vous assure ce n'est pas toujours simple pour eux. Cependant, quand les choses marchent bien, on n'en parle pas et on finit parfois par oublier que derrière tout cela, il y a des femmes et des hommes qui travaillent.

Profitant de cette conclusion, je vous souhaite une bonne année à tous, car que vous soyez salariés, commerçants, responsables associatifs, enseignants, bénévoles, médecin, curé, élus ou autre, c'est bien tous ensemble que nous faisons l'histoire et la vie de notre village dans lequel dit-on : « il fait bon vivre »

Bonne année à tous.

Bernard Michon

Tour d'horizon

Les projets	*Ça c'est passé*	*Ça va se passer*
Assainissement La Bourgeat	La première tranche de travaux en aval de la route départementale a été réalisée en 2001. La deuxième, au niveau de la route se termine.	Les trois autres tranches correspondant à trois secteurs de la Bourgeat s'étaleront sur les 7 prochains mois.
Huilerie	Les travaux prévus pour la réfection du bâtiment sont terminés. Cela n'empêche pas le fonctionnement de l'association et l'huile de sortir de la presse.	
Air de jeux espace Guimet	Le nouveau module de jeux pour l'espace Guimet vient d'être livré.	Il sera installé dés que le temps le permettra.
Aménagement espace Guimet	Le conseil municipal a lancé une réflexion pour l'aménagement global de l'espace Guimet.	Un cabinet est en cours de sélection pour nous assister dans une démarche où seront conviés les Revelois. L'étude va s'étaler sur un an.
SICIOMG	Des points de regroupement pour le ramassage des ordures ménagères sont en cours d'aménagement.	

Chronique d'une brouille

Dans le dernier Revel Dialogue, à la rubrique compte rendu du Bal de l'été par le comité des fêtes, vous avez pu lire un commentaire plutôt acerbe sur le correspondant du Dauphiné Libéré. Le sujet de la brouille était un article peu élogieux sur le bal de l'été paru dans le Dauphiné. Les hostilités étaient ouvertes et chacune des parties souhaite aujourd'hui en découdre dans les pages du Revel Dialogue.

Sur le principe, nous devons reconnaître, au comité de rédaction, que cette attaque personnelle a échappé à notre vigilance et que nous avons ainsi dérogé à notre règle qui est de ne pas publier d'article contenant de telles attaques.

Sur le fond de cette brouille, le Dauphiné Libéré a fait amande honorable en republiant le même article en y changeant le titre, invoquant « une inversion de titre » (pouvaient-il faire plus ?)

Maintenant, nous pensons que le Revel Dialogue ne doit pas devenir la scène des combats entre Revelois.

Personne ne voudra mettre en doute le rôle précieux du comité des fêtes pour la vie du village. Beaucoup de Revelois lisent d'autre part le Dauphiné et sont content d'y trouver des articles sur leur village. Ces deux protagonistes ont donc leur rôle à Revel et nous pensons que c'est face à face qu'ils doivent régler leur différent.

En espérant que le dialogue prévaudra et que les animations du comité des fêtes seront toujours relatées au même titre que les autres dans les colonnes du Dauphiné Libéré.

La rédaction

L'Actualité des Commissions…

Agriculture

Taxe foncière des terrains agricoles

Les propriétaires de terrains agricoles loués ont reçu un avis de dégrèvement de la taxe foncière. Il est rappelé que ce dégrèvement intervient pour venir en aide aux agriculteurs qui ont souffert des intempéries. Cette somme est donc à déduire du montant du fermage.

Installation du berger

Une solution pour l'installation du berger à Revel a enfin été trouvée. La mairie a ainsi vendu à Richard Ballondrade un terrain communal de 3724 M2 situé à pont Rajat. L'installation de l'exploitation est en cours, et permettra au moins aux moutons de passer l'hiver à l'abri.

Commission Forêt

Hélidébardage,

Pendant 3 jours en novembre 2003, vous avez pu entendre 'bourdonner' un hélicoptère au-dessus du site de Pont Rajat. Certains d'entre vous ont même certainement vu à la télévision le reportage réalisé par FR3.

Rappelons les faits : Le périmètre de protection du captage du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Dhuy est soumis à une déclaration d'utilité publique du 25 mars 1982. Les activités liées à l'exploitation de la forêt afin de « maintenir le périmètre rapproché en bon état de propreté » sont autorisées. Toutefois, l'accès des tracteurs forestiers est interdit.

En conséquence, seule une solution de débardage par utilisation d'un hélicoptère était possible. La société HELI SAF LEVAGE a été retenue. Près de 15 heures de travail, 393 rotations ont été nécessaires pour amener 877 M^3 de bois (épicéa et sapin) sur la place de dépôt. La durée moyenne d'une rotation était de 2 mn 15 et le poids moyen soulevé était de 2 200 kg.

La maîtrise d'œuvre a été confiée par la commune de Revel à l'ONF et l'organisateur de ce chantier fut Francis Layre.

Le bilan financier est satisfaisant malgré un coût très important de l'heure de vol, ceci grâce à l'organisation qui a parfaitement fonctionné et qui a nécessité :

- La création d'une grande place de dépôt permettant à la fois la dépose d'un volume important de bois, l'aire de stationnement de l'hélicoptère, les manœuvres d'un tracteur de débardage, l'enlèvement par un grumier, et la présence d'un nombre suffisant de personnes,
- La présence d'un tracteur forestier en permanence pour l'extraction des élingues

souvent coincées et le gerbage des grumes (merci à Alain Planet),

- La vidange simultanée des grumes afin de libérer la place nécessaire pour la dépose de celles-ci par l'hélicoptère,
- La présence d'un personnel assez nombreux pour toutes les opérations d'accrochage/décrochage,
- La rapidité des rotations du fait de la configuration du terrain et de la compétence du pilote,
- Le façonnage globalement bien adapté au débardage par hélicoptère (orientation, individualisation des charges, cubage de toutes les pièces, accessibilité des grumes pour accrochage).

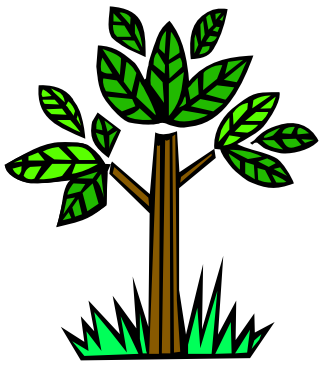

Le plan d'Aménagement forestier (2003-2017)

Lorsque l'on arrive à Revel par la route de Saint Jean le Vieux, juste avant d'arriver au Mont, on peut admirer l'étendue de la forêt de Revel au pied du Grand Colon. Seule l'extrémité sud près de la cascade de l'Oursière nous est cachée. Une bien grande forêt, pour partie privée dans sa partie basse, le reste appartenant à la commune et soumise au régime forestier comme toutes les forêts appartenant aux collectivités publiques.

Que signifie le régime forestier ?

Faisons un peu d'histoire. Du Moyen Age à la fin du 19 ème siècle, 30 millions d'hectares boisés ont disparu…

En 1827, l'Etat français prend conscience de la nécessité de sauvegarder le milieu naturel et s'engage dans une politique de gestion forestière avec la promulgation du code forestier. Celui-ci prévoit l'administration obligatoire de toutes les forêts des collectivités communales, départementales, régionales…Le régime forestier est un régime juridique particulier ayant pour but d'assurer la protection et la gestion du patrimoine à vocation forestier (pas de partage, suivi des bornages, pas de construction, pas de défrichement, conditions d'exploitation…).

De ce régime forestier découle les plans d'aménagement (en application à Revel depuis 1875) qui sont révisés tous les 15 ou 20 ans et qui permettent une gestion globale, raisonnée et durable. Sa mise en œuvre à Revel est confiée depuis de nombreuses années à l'ONF (9 aménagements forestiers successifs).

Bref rappel sur la forêt de Revel.

C'est tout d'abord une forêt de montagne et nous reviendrons sur les conséquences économiques que cela amène. Elle est en effet située entre 500 et 1700 mètres. De 500 à 700 mètres, c'est principalement une forêt de feuillus, de 700 à 1100 mètres une forêt mixte feuillus et résineux, et enfin de 1100 à 1700 mètres une forêt de résineux. Les deux premiers étages appartiennent essentiellement à des propriétaires privés et sont très morcelés. Le dernier étage appartient depuis 1497 à la commune, représente une surface de 670 ha divisée en 38 parcelles dont 575 ha de futaie. Seule la parcelle 27 (près de la cascade de l'Oursière) qui représente 111 ha n'est pas exploitée. Les principales essences sont l'épicéa (60%), le sapin (30%), et autres feuillus (10%). La production moyenne est estimée à 6m^3/ha/an.

Les aménagements forestiers

Trois grandes périodes peuvent être décrites :

de 1875 à 1919 : reconstitution et extension de la forêt communale sous l'effet conjugué de l'abandon progressif des pratiques agricoles et de la gestion forestière régulière (superficie forêt communale : 513 ha, récolte sur la durée d'un aménagement : 5 000 m^3),

de 1920 à 1961 : l'extension se poursuit car l'abandon des pratiques agricoles se confirme, changement progressif du mode d'exploitation (route, piste, mécanisation), retard dans le prélèvement des bois d'où un début de vieillissement (superficie forêt communale : 513 ha, récolte sur la durée d'un aménagement : 18 930 m^3,

de 1962 à 2002 : accélération des prélèvement, augmentation rapide de surfaces régénérées (artificiel (Mont Morel) ou naturel), orientation vers un mélange d'essence, investissement important en piste forestière (superficie forêt communale : 670 ha, récolte sur la durée d'un aménagement : 71 000 m^3),.

Le prochain aménagement (2003-2017)

Le prochain plan d'aménagement a été élaboré par l'ONF pour aprobation par le conseil municipal. Ses orientations peuvent être déclinées en deux thèmes : production de bois et préservation du milieu naturel.

En ce qui concerne le premier thème, les volumes estimatifs de bois vendu devraient être de 3 300 m^3/an soit une baisse sensible comparée au précédent aménagement. L'ouverture de nouvelles pistes sera étroitement liés à l'exploitation forestières, mais nous resterons sur des longueurs bien inférieures à ce qui c'est pratiqué au cours de l'aménagement précédent, la couverture aujourd'hui étant quasiment suffisante. Des pistes forestières et des places de dépôt devraient s'ouvrir en particulier pour permettre une jonction avec La Combe de Lancey et peut-être Saint Martin d'Uriage dans le but de créer une desserte inter-communale. Elles auront aussi pour vocation d'éviter la sortie d'engins de débardage directement sur les routes départementales. Une réflexion devra être menée avec les utilisateurs (groupements forestiers et particuliers).

En ce qui concerne le deuxième thème, le travail de réflexion commencé avec la commune de Domène concernant ses captages devrait avancer rapidement pour que nous puissions appliquer les règles de culture sur les périmètres immédiats et rapprochés telles que définies par l'Agence de l'Eau et l' ONF afin de maintenir la qualité de l'eau. D'autre part, l'activité touristique dans la forêt de Revel reste forte soit aux alentours du lac de Freydière soit aux points de départ pour des randonnées dans le massif de Belledonne (Les quatre chemins et la Pliou). Une nouvelle organisation des stationnements et du départ sur la Pra est à étudier.

Enfin, en ce qui concerne la faune, la densité de chevreuil est estimée à 6 bêtes par hectare ce qui n'a pas d'impact sur la végétation, le seul risque pouvant venir du cerf présent dans la partie nord du massif.

Quel avenir pour la forêt de Revel ?

Les deux grands thèmes que nous venons de voir sont un peu contradictoires. En effet, depuis 15 ans, nous constatons que le prix du bois a baissé, malgré les efforts de dessertes réalisés. Les techniques de débardage ont peu évoluées. En montagne, c'est le bûcheron avec tronçonneuse, coin, merlin, tir for, casse croûte,…c'est le tracteur qui amène la grume de la zone de bûcheronnage à la piste à l'aide d'un treuil (câble de 150m en aval et 50m en amont) et la traîne sur une piste forestière jusqu'à une place de dépôt qui devra être accessible par une route forestière à un grumier (camion se chargeant d'emmener les grumes sur leurs lieux d' exploitation).

Afin de diminuer les coûts de bûcheronnage, des expériences ont eu lieu avec le montage de tête d'abattage sur des pelles araignées sans grand développement jusqu'à présent, les pentes fortes étant une cause rédhibitoire. Les coûts de production bien supérieurs en montagne amènent une concurrence difficile et certains professionnels se demandent réellement jusqu'à quand les communes forestières de montagne pourront vendre leur bois.

La préservation du milieu, que ce soit des raisons sociétales, des raisons écologiques nous amène aujourd'hui à freiner le développement des pistes et des routes forestières. Et pourtant nous devons tenir compte des réalités économiques (la vente de bois rapporte annuellement environ 70 000 euros à la commune après déduction de tous les frais de production), des demandes des groupements forestiers privés, des pressions des acheteurs. La protection d'un massif forestier de 700 ha comme celui de Revel a un coût.

Si les recettes de la vente du bois stagnent ou baissent, d'autres sources de revenus pourront peut-être être générées avec la protection du milieu :

- Indemnisation de la ressource en eau (c'est le cas avec le captage de la Dhuy),
- Indemnisation de la protection des habitats (Natura 2000° ?)
- Accueil du public dans les lieux touristiques comme Freydière.

Ce sont aussi ces enjeux-là que nous devrons défendre durant les 15 ans qui viennent.

Dominique Gavillon
Commission Forêt

Forêt : les scolytes attaquent

Les scolytes sont des coléoptères de couleur brun noir qui ressemblent à de petits hannetons (5mm environ). Les plus connus et les plus agressifs pour la forêt sont pour l'épicéa, le typographe ou le chalcographe, aussi appelés dans l'est de la France « bostryches ».

Les scolytes forent des galeries de ponte sous l'écorce des arbres. Celles-ci restent superficielles, mais l'arbre réagit en sécrétant de la résine qui contient des substances nocives au prix d'une forte dépense d'énergie. Si l'arbre perd la partie, le scolyte attire ses congénères en masse, engage son cycle de reproduction, pond, les larves creusent d'autres galeries… se développent et la nouvelle génération de scolytes essaime en s'envolant sur d'autres arbres. La destruction de l'arbre est provoquée par la destruction du liber par les insectes et par la réaction de l'arbre aux galeries de ces insectes et au développement des champignons introduits par ceux-ci. C'est le développement de ces champignons qui provoque le bleuissement, économiquement très dévalorisant des grumes scolytées.

Quels sont les symptômes d'une attaque de scolytes ?

Le premier signe perceptible est la présence de sciure ou de coulure de résine sur les troncs. Le rougissement et le dessèchement des aiguilles n'apparaît que plus de deux mois plus tard, souvent après l'envol des insectes.

Comment une épidémie se déclenche-t-elle ?

En période endémique, les colytes sont en effectifs réduits et passent inaperçus. Les mécanismes de défense des arbres fonctionnent et les éventuelles attaques sur arbres vivants échouent ou restent cantonnées aux individus affaiblis. En revanche, lorsque les arbres sont affaiblis par un stress (tempête, sécheresse, autre attaque sanitaire…) ils peuvent succomber massivement et permettre la multiplication des insectes et le développement d'une pullulation. Ainsi, l'inadaptation des essences aux conditions écologiques ou une sylviculture inadéquate (peuplements trop denses) constitue d'importants facteurs aggravants.

Quel est l'impact du bois stocké en forêt ?

Les grumes d'épicéa stockées en forêt en période de végétation constituent :

- Des pièges à scolytes s'ils sont sortis de la forêt avant la fin du développement des larves (ou soumis à un traitement insecticide) ,
- Des sites dangereux de multiplication des populations s'ils sont laissées en forêt sans protection (sans un traitement insecticide ou écorçage).

Que peut-on faire ?

La seule méthode de lutte curative vraiment efficace est l'exploitation des arbres attaqués, leur transport à distance de la forêt ou leur écorçage rapide après abattage (avec traitement chimique des écorces et des rémanents de coupe).

La vigilance s'impose, observation et suivi aussi bien en forêt communale qu'en forêt privée.

ENTREPRISE PEYRAUD
Maçonnerie – Charpente – Couverture
Traitement des Bois
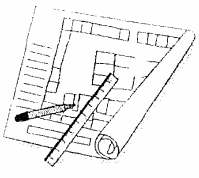
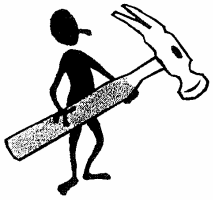
Les Geymonds 38420 REVEL
Tél : 04.76.89.81.07 Fax : 04.76.47.23.98

Dans le cas d'un foyer important et difficile à juguler, la méthode des arbres pièges est recommandée.

Qu'en est-il à Revel ?

Sur la forêt de Revel, de nombreux foyers ont été détectés. Dans la partie publique de la forêt, les épicéas concernés ont été abattus et vendus (environ 400 m^3 ont été exploités et vendus en urgence en 2003 alors qu'en moyenne nous en vendons 100 m^3/an). Suite à la sécheresse de 2003, il fait s'attendre à des attaques en 2004 et peut-être les années suivantes. Il est donc primordial de repérer, récolter et évacuer au plus vite les arbres atteints. Par prévention, il est même souhaitable d'élargir les tâches aux arbres apparemment sains de bordure de récolte.

Seule une lutte systématique par les gestionnaires et sur l'ensemble de notre commune évitera une prolifération du bostryche.

Dominique Gavillon, Francis Layre

SICIOMG

La suppression du petit camion de ramassage des ordures ménagères et l'impossibilité pour le gros camion de desservir certaines voies étroites nécessitent l'aménagement d'emplacements collectifs de ramassage. Sept lieux de ramassage avec ou sans toiture sont en cours d'aménagement aux emplacements suivants :

- Le Soubon du haut
- Les Eaux
- Les Allières
- La Tour
- Le clos des Roussets
- Charrières Neuves
- Les Molettes

Les travaux sont subventionnés par la SICIOMG pour un montant de 35 299 Euros.

Concernant la prix payé par la commune pour l'enlèvement des ordures ménagères, il faut noter une augmentation de 8,6% par rapport à l'année dernière (69 892 à 75 940 €). Cette augmentation est due à une augmentation du volume des ordures, à une augmenttion du coût du trie (manque de rigueur des usagers) et à une diminution du volume des subventions pour le trie.

Alerte météo

A la suite des évènements de 1999, la décision a été prise de refondre l'alerte météorologique avec notamment pour objectif d'assurer l'information la plus large et la plus rapide en donnant aux médias et aux populations les conseils ou consignes de comportements adaptés à la situation.

Cette nouvelle procédure qui a remplacé la procédure B.R.A.M. (Bulletin Région Alerte Météorologique) est destinée à induire une attitude de vigilance dans la population, à qualifier l'évènement météorologique en terme de risque et à assurer un meilleur suivi des phénomènes dangereux au plan local.

En cas de déclenchement par Météo France d'un passage du département en zone orange ou rouge les communes alertées par fax, téléphone ou dans les cas graves par contact physiques direct par les forces de l'ordre territorialement compétentes (pour nous la Gendarmerie). La suite, à savoir l'information au niveau local est à la charge et à l'initiative de la commune elle-même.

C'est pourquoi nous avons mis au point un système de consultation de l'évolution de la situation, des moyens pour prévenir le cas échéant la population une série de fiches de conseils et consignes pour les Revelois ainsi

que des fiches de conduite à tenir pour les élus, les employés communaux, les directeurs d'école, et les responsables d'associations organisant des manifestations publiques.

Il s'agit pour nous de faire une information rappelant les réflexes de vigilance, de

précaution, de prudence et les conseils de comportement en cas d'évènements climatiques exceptionnels, car s'il est de la responsabilité de la mairie de gérer ce type d'alerte , les citoyens doivent être aussi gestionnaires du risque en cas de crise.

Les phénomènes dangereux sont répertoriés en 5 catégories (vent fort, fortes précipitations, orages, neige et verglas, avalanches) et suivant 4 niveaux de vigilance (vert, jaune, orange et rouge). En vert, et jaune, il n'y a pas de vigilance particulière alors qu'en orange ou rouge, il faut être très vigilant et suivre les consignes des pouvoirs publics.

Ne nous alarmons pas, le niveau rouge est extrêmement rare chez nous, quant au niveau orange, il n'est pas aussi contraignant qu'on le croit. En gros, il faut faire évacuer les chapiteaux et annuler les manifestations ou sorties avec les enfants.

Vous aurez bientôt dans vos boîtes aux lettres, grâce au "Revel Dialogue" ou aux "Brèves", un suppléant à conserver précieusement , composé des fiches de conseils et consignes.

D'ores et déjà nous vous communiquons ci dessous les moyens de vous informer directement.

Site Internet : www.meteo.fr/temps/France/com
Téléphone : 08.92.68.02.38 - 08.92.68.00.00
Minitel : 3615 Météo
Préfecture : 04.76.60.34.64 mot clé Météo
Centre d'information numéro unique de crise :
(en cas d'alerte orange ou rouge uniquement)
0811 000 638

La suite et tous les détails dans votre prochain Revel Dialogue.

Sylvaine LADAKIS

Sécurité routière

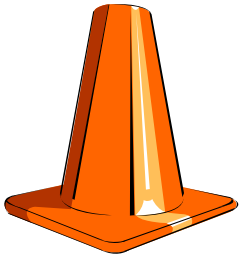

La ***sécurité routière*** est une préoccupation majeure des Revelois. Elle s'exprime fréquemment par les demandes de revelois auprès de la mairie ou sous forme d'articles dans Revel dialogue.

La municipalité va donc mener une étude générale sur la sécurité routière dans le village et notamment aux abords de la place et de l'école.

Commission travaux

Aménagement du local tennis

Le local du tennis a été agrandi et fermé pour permettre l'aménagement de rangements à destination des associations. Une démarche est en cours pour structurer l'utilisation du terrain et le maintenir dans un meilleur état. Une réfection du grillage est déjà prévue.

Aménagement des arrêts de bus.

L'augmentation du trafic sur la route de Revel et l'augmentation en parallèle du nombre de d'enfants et de jeunes à transporter vers leur école, nécessitent d'aménager les arrêts de bus.

Cet aménagement passe par une meilleure identification des arrêts et par la construction d'abris bus. En plus des 5 existants construits ces 10 dernières années, une arrêt vient d'être aménagé en haut du Mont à l'embranchement avec la départementale. Un autre est en projet au-dessus du hameau des Vernes.

Prévisions 2004

Le début de l'année est le moment, dans le cadre de la préparation du budget voté fin mars, de prévoir les gros travaux à faire en 2004. C'est pourquoi nous demandons pendant cette période bon nombre de devis qui seront ou ne seront pas votés en fonction des possibilités dégagées par le budget d'investissement.

Les travaux dits d'entretien (travaux de voirie, sur les bâtiments, espaces verts, etc.) sont eux effectués tout au long de l'année après demande de devis et à condition qu'ils ne dépassent pas l'enveloppe budgétaire globale.

Pour les investissements en 2004, des projets concerneraient :

- l'école et sa cour,
- le bâtiment de la mairie-école en matière de sécurité notamment,
- la sécurité routière,
- les abrisbus ,
- le gros matériel roulant pour les services techniques…

A suivre.

Sylvaine LADAKIS

Services techniques

Petit rappel sur le déneigement.

Les services techniques sont équipés de deux véhicules pour le déneigement et tournent en parallèle chacun sur leur circuit. Un déneigement total de la commune à deux véhicules prend 3 heures. Quand il faut « sabler[1] » les routes, l'opération prend environ 7 heures.

En période de forte chute de neige et en fonction de l'heure de début de la chute, il est impossible que toutes les routes soient déneigées en même temps et notamment aux heures de départ au travail.

Les services techniques ne ménagent pas leur peine pour offrir le meilleur service, notamment en déneigeant la nuit mais il faut garder en mémoire que nous sommes en région montagneuse et que l'utilisation d'engins de déneigement ne dédouane personne de s'équiper de pneus neige et d'avoir en permanence des chaînes et une pelle dans son coffre.

A noter :

- Le déneigement de l'entrée des maisons individuelles est à la charge des habitants.
- Les branches ou arbres dépassant sur la chaussée ou son accotement gênent le travail des engins de déneigement, elles doivent être coupées par leur propriétaire.
- Afin de permettre le passage des engins de déneigement, ne stationnez pas vos véhicules en bordure de route ni sur les plates-formes de retournement et cela de jour comme de nuit.
- En cas de problème ponctuel, vous pouvez laisser un message sur le répondeur des services techniques.

[1] Par souci de protection de l'environnement, les services techniques ne salent pas les routes mais épandent du Pouzzolane qui est une cendre volcanique vennant d'Auvergne par train.

Entretien des fossés et des caniveaux

Si le curage des fossés est de la responsabilité des services techniques, il n'est pas interdit à chacun d'entretenir l'éventuel caniveau bordant sa propriété.

Eau potable

En cas de fuite signalée sur le réseau d'eau potable, les services techniques font le maximum pour réparer dans la journée.

Ils disposent pour cela des principales pièces en stock mais la localisation de la fuite et la spécificité des pièces endommagées font que les réparations peuvent exceptionnellement nécessiter un temps de réparation plus long.

Les services techniques remercient les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

L'intervention sera d'autant plus facile qu'elle est détectée tôt. N'hésitez pas à contacter les services techniques en cas de doute.

La Station d'épuration – RAPPEL

Le bon fonctionnement de la station est fortement lié aux conditions d'utilisation. Nous vous rappelons qu'il ne faut pas jeter dans les égouts les matériaux non dégradables : Lingettes, coton, serviettes périodiques. Ces pratiques malheureusement courantes nuisent au fonctionnement de la station et occasionnent une charge supplémentaire aux personnels des services techniques.

Coup de zoom sur le chantier d'Assainissement de la Bourgeat

Ce que les Revélois voient du chantier, ce sont de part et d'autre de la départementale des plate-formes pour le matériel et les engins de chantier, des tas de terre et des tuyaux.

Vu de l'extérieur c'est déjà assez impressionnant mais au fond des tranchées c'est encore mieux

Le chantier c'est ainsi en quelques chiffres :

- 2209 mètres de câbles EDF et éclairage public,
- 846m de fourreaux Télécommunication,

- 1491 mètres de conduite en fonte pour l'eau potable de diamètre 60, 100 et 125mm,
- 1168 mètres de canalisation en PVC de diamètre160 et 200 mm pour les eaux usées,
- 39 regards en béton de diamètre 1000 mm,
- 25 regards de branchements particuliers,

Un tel chantier, c'est donc beaucoup de tuyaux, mais c'est aussi plusieurs sociétés à gérer et toute une organisation à mettre en place. C'est ainsi une réunion d'avancement d'une heure tous les mardis avec : le responsable des services techniques de la mairie, le bureau d'études, le coordinateur de sécurité (intervenant obligatoire sur ce type de chantier payé par la mairie), les entreprises contractantes, des intervenants externes (EDF, France Télécom) et l'élu responsable de l'assainissement.

Deux tranches sont terminées, il en reste trois sur le hameau ; avant d'attaquer les autres chantiers. L'assainissement n'est pas une mince affaire

dm

CCAS

Compte rendu CCAS du 14 novembre 2003

EAU

Exonération de l'abonnement d'eau pour 2003 concerne 25 personnes non imposables.

BAFA 2003

En plus du service animation, le CCAS de Revel a aidé 6 jeunes cette année. La plupart d'entre eux ont déjà travaillé avec le service animation pendant les vacances scolaires.

Barème des aides aux repas pour la cantine de Revel en fonction du quotient familial

"L'Association pour un restaurant scolaire" a voté l'augmentation des tarifs de la cantine de 2,3% pour équilibrer son budget. Les tarifs n'avaient pas été changés depuis 1999. Le CCAS de Revel décide d'augmenter d'autant son aide.

Le tarif des aides aux repas à la cantine de Revel est établi comme suit :

Revenus	**Part Famille**	**Par 3 enfants - 10 %**	**Aide du CCAS**
0 à 385	2,12	1,90	2,65 €
386 à 535	2,90	2,61	1,87 €
536 à 690	3,52	3,17	1,25 €
691 à 840	4,14	3,73	0,63 €
841 à 915	4,46	4,01	0,31 €
916 et plus	4,77	4,29	0

Bourse de transport

L'aide annuelle pour le transport des étudiants revelois âgés de 18 ans à 20 ans, est élargie aux jeunes de 18 à 23 ans.

Le barème est augmenté de 5% ; aucune augmentation n'avait été faite depuis 2000.

Après étude du dossier une aide annuelle de 40 € à 160 € pourra être accordée en fonction des critères d'éloignement et du quotient familial.

Quotient familial	**- de 40 km**	**+ de 40 km**
Inférieur à 610	120	160
610 à 645	80	120
645 à 1280	40	80

Colis de Noël 2003

Cette année, la commande a été renouvelée chez "Les Ducs de Gascogne". Nous comptabilisons 68 colis repas . En parallèle, 24 foyers ont choisi la revue "Notre Temps".

Coup de pouce pour projet jeunes "vacances autonomes"

Cette aide a été proposée une seconde fois pour les jeunes revelois de 16 à 20 ans. Après une aide pédagogique au montage du projet avec le service animation un "coup de pouce financier", il a été donné au projet « festival d'Avignon » . Espérons qu'en 2004 plusieurs projets seront proposés.

Goûter des personnes âgées

Mercredi 14 janvier : Le CCAS a présenté ses vœux aux personnes âgées, salle Jean Riboud autour d'une galette et d'un vin pétillant.

Solange Billard, vice présidente C.C.A.S.

L'ADABEL vous informe

Sécheresse, friche et citoyenneté

L'été 2003 restera dans toute les mémoires comme une saison hors du commun : chaleur extrême, excès de soleil et manque de précipitations se sont combinés, engendrant une forte sécheresse et un risque accru d'incendie.

On peut cependant observer des parcelles qui n'ont pas été exploitées, par refus de leurs propriétaires de prêter ou louer leurs terres aux agriculteurs locaux.

Il est de l'intérêt de tous que les parcelles soient entretenues. Une prairie fauchée ou pâturée, sur laquelle les ronces et buissons ont été coupés a plus de valeur qu'une friche pleine de broussailles. Le propriétaire perçoit un loyer, l'agriculteur y produit du fourrage, ou y fait paître son troupeau et le résident et le touriste profitent d'un cadre attractif et d'un paysage ouvert.

Rappelons qu'au regard de la loi, chaque propriétaire a une obligation d'entretien de ses terrains. S'il n'y répond pas, la collectivité locale peut l'y contraindre, notamment s'il y a des risques pour la population. Et cette année, le risque d'incendie était loin d'être négligeable.

La loi permet ainsi au Préfet de contraindre un propriétaire à débroussailler puis entretenir sa parcelle ; elle permet également de lui faire porter la charge financière des travaux s'il ne les réalise pas lui-même.

Il est pourtant dommage de devoir passer par la contrainte alors que des initiatives locales sont largement préférables.

Heureusement, il n'est pas toujours nécessaire d'en arriver à de telles extrémités. Et certains propriétaires, conscients de leurs responsabilités, ont cet été accepté de faire pâturer leurs biens, dans un geste de solidarité avec l'agriculture, fortement touchée par la sécheresse.

Ces démarches solidaires méritent d'être soulignées. Elles nous ouvrent la voie à une meilleure harmonie de vie sur Belledonne et à un maintien des paysages ouverts très appréciés par tous.

ADABEL, Stéphanie RENARD,
04 76 45 66 48

Anne-Cécile Vétault

Ostéopathie – Médecine Chinoise – Massage Assis

Le château
38 420 Revel

Soins Corporels

06.62.48.26.72
04.76.01.14.02

sur rendez-vous

Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil du 30/09/2003

Présents :
Billard solange ; fanet hélène ; gavillon dominique ; Girona cindy ; hostache gérard ; ladakis sylvaine ; leroux laurence ; michon bernard ; secondino roger ; vincent philippe

Absents : jean pierre lombard ; dominique maillet

Secrétaire de séance : laurence leroux

Approbation de la charte de développement durable du pays du Gresivaudan

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la charte de développement durable du pays du Grésivaudan

Désignation des délégués pour le syndicat mixte du pays du Grésivaudan

Le conseil municipal nomme à l'unanimité : Bernard Michon comme délégué titulaire, Solange Billard comme déléguée suppléante au syndicat mixte du pays du Grésivaudan.

Délibération budgétaire modificative budget eau et assainissement

Le conseil municipal vote à l'unanimité le transfert de 16140 Euros, du compte 2315 (immobilisations en cours, installations techniques au compte 2031 (frais d'étude).

Remplacement du 4eme adjoint

Après la démission de monsieur Denis Pette de ses fonctions d'élus au conseil municipal, il est décidé comme suit de ne pas pourvoir au poste vacant de 4ème adjoint : 1 abstention – 9 voix pour.

Modification de la rédaction d'un article des statuts de la C.C.B.B.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de la rédaction de l'article concernant la gérontologie, des statuts de la Communauté de Communes du Balcon de Belledonne.

Frais d'honoraires

Le conseil municipal confie à l'unanimité les dossiers actuellement en procédure à maître Dollet, avocat au barreau de grenoble. Ses honoraires seront pris en charge par l'assureur de la commune, mais les dépassements seront payés directement par la commune.

CONSEIL DU 20/11/2003

Présents :
Solange Billard ; Hélène Fanet ; Dominique Gavillon ; Cindy Girona ; Gérard Hostache ; Sylvaine Ladakis ; Dominique Maillet ; Bernard Michon ; Roger Secondino ; Philippe Vincent ;

Absents : Jean Pierre Lombard

Procuration : Laurence Leroux à Hélène Fanet

Secrétaire de séance : Solange Billard

Vote du budget supplémentaire service eau et assainissement

Fonctionnement : Dépenses / recettes : 16727 €
Investissement : Dépenses : 116551 € - Recettes : 124292 €
Voté à l'unanimité

Vote du budget supplémentaire communal

Fonctionnement : Dépenses / recettes : 16754 €
Investissement : Dépenses / recettes : 13086 €
Voté à l'unanimité

Demande de subvention pour étude espace Guimet

Le conseil municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au Conseil Général et à l'Union Européenne (dans le cadre du programme Leader +) pour une étude d'aménagement et de réhabilitation de l'Espace Guimet.
Le devis s'élève à 19650 € HT ;

Délégués au syndicat intercommunal du collège

En remplacement d'un délégué titulaire démissionnaire, il est proposé Laurence Leroux comme délégué titulaire et Dominique Gavillon comme délégué suppléant.
Accepté à l'unanimité.

Remplacement membre C.C.A.S.

En remplacement d'un membre du C.C.A.S. démissionnaire, il est proposé Hélène FANET ; Accepté à l'unanimité.

Modification de la périodicité du versement de la prime au personnel communal

A la demande du personnel communal, il est décidé d'octroyer la prime pour moitié en Juin et l'autre moitié en Novembre (à la place de Décembre).
Accepté à l'unanimité.

Adhésion de la commune de Murianette au SIVU du lycée du moyen Gresivaudan

La commune de Murianette ayant souhaité adhérer au SIVU du lycée du Moyen Grésivaudan de Villard Bonnot, la commune de Revel accepte à l'unanimité cette nouvelle adhésion.

Motion sur le budget 2004 de l'état consacre à la gestion durable des forêts

Le conseil municipal demande au Ministre de l'Agriculture que soit procédé au réexamen du versement compensateur de l'ONF, que le contrat État / ONF soit intégralement respecté, que des crédits soient inscrits dans la loi de finances afin de reconstituer les plantations et régénérations naturelles détruites par la sécheresse et les incendies de 2003.
Accepté à l'unanimité.

Conseil du 15 janvier 2004

Présents :
BILLARD Solange ; FANET Hélène ; GAVILLON Dominique ; GIRONA Cindy ; HOSTACHE Gérard ; LADAKIS Sylvaine ; LEROUX Laurence ; MAILLET Dominique ; MICHON Bernard ; SECONDINO Roger ; VINCENT Philippe

Absents : LOMBARD Jean Pierre

Procurations : Philippe VINCENT à Dominique MAILLET

Secrétaire de séance : Hélène FANET

L'ordre du jour prévoyait l'approbation du plan de gestion forestier ; suite à des réunions avec l'Office National des Forêts et aux demandes de modifications de la part des élus, le dossier n'étant pas complètement terminé, il est décidé de reporter le vote au prochain conseil municipal.

Délibération budgétaire modificative du budget communal 2003

Des opérations de dernière minute devant avoir lieu sur le budget communal 2003, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire les dépenses et les recettes suivantes :
Dépenses :
cpt 6554 (SICIOMG): 6050,00 €
cpt 6554 (APAGI) : 363,00 €
cpt 2762 (TVA travaux les Jacquets) : 1080,00 €
cpt 2313 (intégration reliquat travaux place) : 2496,00 €
Recettes :
cpt 2315 (TVA travaux les Jacquets) : 1080,00 €
cpt 238 (intégration travaux place – reliquat) : 2496,00 €
cpt 7343 (taxe sur pylônes électriques) : 2740,00 €
cpt 778 (autres produits exceptionnels) : 3673,00 €

Délibération budgétaire modificative du budget eau et assainissement 2003

Des opérations de dernière minute devant avoir lieu sur le budget eau et assainissement 2003, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire la dépense suivante :
compte 1641 (CDC) : 15,00 €
Le budget supplémentaire 2003 ayant été voté en sur équilibre, il n'y a pas lieu d'inscrire la recette correspondante.

Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité de compléter la délibération du 24 septembre 2002 concernant les délégations consenties au maire en l'autorisant à signer les conventions avec des particuliers notamment pour des partenariats de travaux et droit de passage.
Séance levée à 21 h 15.

Rétro-Viseur sur les activités des vacances de la Toussaint 2003

Centre de Loisirs Scoubidou (6-10 ans)

Lors des dernières vacances de la Toussaint, le centre de loisirs avait prévu d'ouvrir du 23 au 31 octobre, mais un nombre d'inscrits trop faible sur les deux premiers jours d'ouverture a entraîné un fonctionnement restreint sur 5 jours, du 27 au 31 octobre.

En tout, 18 enfants ont participé aux animations, ils étaient encadrés par une animatrice et un animateur BAFA qui leur ont proposé diverses animations en plus de l'activité tir à l'arc du matin et des deux sorties (patinoire et cinéma)

Animations Jeunes (11-17 ans)

Sortie au Mégazone Laser : 21 jeunes de 13 à 17 ans ont participé à cette sortie, ils étaient très motivés, et ont fait 2 ou 3 parties... c'était du sport !...

Sortie au Bowling : ils étaient encore plus nombreux ! 25 jeunes de 11 à 16 ans ont tenté de dégommer toutes les quilles, et il faut avouer que les strikes n'étaient pas si rares...

Sortie Cinéma : au départ, ils devaient aller voir "Bad Boys II", qui n'était finalement plus programmé à l'heure initialement prévue, du coup, les 15 participants sont allés voir "American Pie III", et ils ont bien ri…

Sortie Jorkyball : 7 jeunes de 14 à 17 ans ont formé avec l'animateur 4 équipes de 2 joueurs pour un mini championnat. Tous découvraient le jorkyball pour la 1ère fois, et çà leur a vraiment plu. Ils sont motivés pour une prochaine sortie.

Stages Danse Hip Hop (du 23 au 25 octobre) : toujours autant motivés par le hip hop et par leur animateur préféré, Redwan, les jeunes Revelois étaient 13 à participer à ce stage. Cette année, le hip hop continuera à fonctionner par stages pendant les vacances quand ce sera possible. Si nous trouvons un animateur disponible pendant les créneaux libres de la salle de l'Oursière, nous proposerons l'activité à l'année à la rentrée 2004.

Stage Tir à l'arc (du 27 au 31 octobre) : record battu pour le nombre de participants, ils étaient 18, il a donc fallu faire 2 groupes. Malheureusement, la météo n'était pas très favorable, merci le chapiteau !

Soirée crêpes et jeux de société : Super soirée ! Plus de 30 jeunes se sont régalés de crêpes, tous les ingrédients y sont passés ! Musique, discussions et jeux entre 2 crêpes, la soirée est passée très vite !...

Sorties Ski / Surf à Chamrousse

Les sorties de ski du mercredi après-midi, organisées en partenariat avec le ROC, et celles du samedi après-midi ont repris en Janvier, avec 30 inscrits de 7 à 13 ans le mercredi, et 34 inscrits de 14 à 18 ans le samedi.

Le mercredi, les enfants sont encadrés en petits groupes par des bénévoles sur le trajet et sur les pistes. Grand merci à eux, sans qui cette activité ne pourrait vivre.

Le samedi, les jeunes skient ou surfent en autonomie sur les pistes, sous leur propre responsabilité. Trois animateurs assurent l'encadrement du trajet et sont disponibles sur les pistes en cas de problèmes.
10 sorties sont prévues le mercredi comme le samedi, le maintien des sorties dépendra des conditions d'enneigement et de lamétéo, croisons les doigts…

Vacances de février

Animations Jeunes (11-17 ans)

Un séjour intercommunal de sports d'hiver à Pont du Fossé dans les Hautes Alpes, à 10 km de la station Orcières-Merlette et à 2 km de la station de St Léger les Mélèzes est organisé lors de la 1ère semaine des vacances, du 8 au 14 février pour les jeunes de 11 à 17 ans. 5 structures y participent : Mairies de Bernin, St Ismier et Revel, MJC de Crolles et PLAJ de St Vincent de Mercuze. Ce séjour réunira 10 jeunes de chaque structure qui seront encadrés par 8 animateurs. Le groupe sera hébergé au Centre Drac et Montagne à Pont du Fossé.

Tarif pour la semaine : 210 euros pour les revelois (prix extérieur : 370 euros)

Lors de la 2ème semaine des vacances, trois sorties sont prévues (patinoire et piscine pour les 11-15 ans, cinéma pour les 12-16 ans).

Au mois de mars

Jamel Debbouze en one man show au Summum de Grenoble avec son spectacle « Jamel 100% Debbouze », çà vous intéresse ? Cette sortie est prévue pour les 13-17 ans le vendredi 19 mars, inscrivez vous vite. (8 places disponibles, si vous êtes plus nombreux, çà peut peut-être s'arranger si vous m'appelez rapidement)

Vacances de Pâques

Centre de Loisirs Scoubidou (6-11 ans)
Le centre de loisirs pour les 6-11 ans a prévu d'ouvrir ses portes du 5 au 16 avril.

Renseignements et inscriptions auprès de Line au Service Animation, au 04.76.89.86.00, lbarrangeranimation@free.fr
Site Internet : http://membres.lycos.fr/sajrevel

ROC

Chronique d'un renouvellement ou *Le coup passa si près*

Assemblée générale du ROC ; comme d'habitude, on se retrouve majoritairement entre têtes connues. Bilan moral, bilan financier, bilan des activités – tout baigne.

Arrive le moment fatidique de l'élection du bureau puis du président. Là, c'est le calme plat. Après 5 ans de bons et loyaux services, et après avoir déjà fait un an de rabe et annoncé son départ pour cette année, Claude Pierré tient parole et ne se représente pas.

Personne ne prenant la relève du poste de président, on décide d'appliquer la procédure, à savoir de convoquer une assemblée générale extraordinaire non sans avoir entre temps rameuté les foules.

Deux semaines après, miracle, tous les adhérants du ROC ont lu leur petite lettre de rappel à l'ordre, et voulant se racheter, se pressent dans une grange Freydane bourrée à craquer.

Au-delà de cette affluence record et malgré le discours du président sortant à décourager les plus motivés, nous avons un nouveau président et surtout un très large renfort du bureau : Les anciens restent, de nouveaux arrivent, jeunes pour certains, motivés pour tous.

Dominique Maillet

PS : Chers membres des bureaux des autres associations, vous connaissez maintenant la recette. Bon courage pour cette année.

CR de l'assemblée générale extraordinaire

Ordre du jour

Décision à prendre suite à la démission du poste de président de Claude Pierre et à l'absence de remplaçant lors de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale ordinaire.

Quorum

Nombre de familles adhérentes au 12.12.2003 à jour de leurs cotisations : 112

Nombre de signataires : 58

Le quorum est atteint et l'assemblée extraordinaire est déclarée ouverte par le président.

Rappel de la situation par le président

Le président rappelle qu'il existe 3 possibilités si aucun président ne se propose :

- L'association fonctionne sans président et c'est l'ancien qui en assume les responsabilités sans en occuper la fonction,
- Nomination d'un administrateur provisoire par la préfecture,
- Dissolution de l'association.

Le président exclut la première solution à titre personnel et la seconde qui serait trop coûteuse pour l'association.

Jacques Blanchet se propose de prendre la fonction de président.

La situation étant débloquée, un nouveau conseil d'administration est formé qui se réunit dans la foulée et procède à l'élection du président et à la répartition des rôles.

Chers adhérents, chers amis,

Je tiens à vous remercier d'avoir plébiscité ma candidature à la présidence du ROC ;

L'équipe est déjà en place, composée de membres qui, pour la plupart, connaissent cette institution pour l'avoir déjà servie et construite.

J'apprécie leur efficacité, leur sens du bénévolat, et je salue le bon état d'esprit qui y

règne. Merci donc à Claude Pierré et à son équipe.

Il y a des choses intéressantes à faire dans le cadre du ROC soit qu'il s'agisse de conforter les activités existantes soit pour mettre en place des activités nouvelles.

Je veillerai pour ma part à ce que tout cela se déroule en bonne entente avec nos partenaires institutionnels et les autres associations Reveloises.

Mais je tiens autant au respect des règles (discipline et rigueur sportives) nécessaires à tout bon fonctionnement, qu'à l'esprit du jeu et de la détente voie royale vers le sourire, le rire et quelque fois …le sport !

On a tout cela au ROC et merci d'y contribuer ou d'en profiter

Jacques Blanchet

Répartition des rôles au ROC

Les responsables d'activités sont suivis de leur numéro de téléphone

Membres du bureau :
- Jacques Blanchet : président
- Vincent Berneron : vice-président
- Claude Pierre : Trésorier
- Elizabeth Durville : Trésorière adjointe
- Roland Sionnet : Trésorier adjoint
- Geneviève Baudoin : Secrétaire

Membres du conseil d'administration
- Jean-marc Belleville Jean Chabaud
- Gilles Durville Sylvie Tabardel
- Kevin Guibert Amélie Durville
- Valentin Chabaud
- Gérard Hostache (représentant mairie)
- Dominique Maillet (représentant mairie)
- Hélène Fanet (représentant mairie)

Vtt
- Claude Pierré : 04.76.89.83.49
- Jean Chabaud : responsable du groupe ados 2 vtt (samedi)
- Gilles Durville : responsable du groupe ados 1 vtt (samedi)
- SylvieTabardel : responsable des groupes enfants (mercredi)
- Kevin Guibert, Amélie Durville, Valentin Chabaud : stages vtt

Karate
- Jean-marc Belleville : 04.76.89.81.42
- Vincent Berneron : responsable du karaté enfants
- Patrick Obled

Gym
- Magali Chapuis : 04.76.89.80.99

Ski du mercredi :
- Geneviève Baudouin : 04.76.89.84.06
- Isabelle Foulard, prendra le relais l'an prochain
- Line Barranger : 04.76.89.86.00

Tir a l'arc :
- Hélène Fanet : 04.76.89.81.23
- Sylvie Tabardel

Ping-pong :
- Jean-François Guerin 04.76.89.86.07

Pétanque
- Jean-Yves Miran au 04.76.89.8059

Volley :
- Benédicte Corporon
- Emmanuel Unguaer : 04.76.89.87.1

Courses balcon de belledonne et belledonne 2000 :
- Vincent Berneron : 04.76.89.85.76.
- Patrick Seon : Responsable stand bb
- Isabelle Foulard : stand Belledonne 2000
- Amélie Durville, Kevin Guibert, Valentin Chabaud

Tennis :
- Jacques Blanchet : 04.76.89.84.03
- Christine Piney-Eynard

Communication :
- Dominique Maillet : Revel dialogue + brèves
- Valentin Chabaud, Kevin Guibert, Amélie Durville : affichage
- Geneviève Baudouin : site internet

Tir à l'arc

Stage de tir a l'arc du 9 au 13 février à la salle de l'Oursière. Deux groupes de niveaux le matin horaire à préciser.

Prix 35 € nombre de place limitées, inscription auprès de Hélène Fanet : 04 76 89 81 23

ROC VTT

L'année 2003 est terminée…

Comme depuis 5 ans maintenant, nous avons organisé des sorties les mercredi et samedi après-midi pour les enfants et les ados. Ces cours rencontrent un franc succès puisque nous avons dû refuser des inscriptions, les 4 groupes étant complets. Les adultes n'ont pas été oubliés puisque nous leur avons

également proposé des sorties les samedi matin.

Cette année a été marquée par les débuts en compétition des enfants qui le souhaitaient.

Nous avons participé à des épreuves de trial, des épreuves comptant pour le Trophée Régional du Jeune Vététiste (toutes les disciplines en 1 seule épreuve) et aux journées populaires organisées par le club C2S de Seyssins. Deux cadets ont même eu le courage d'aller se frotter aux meilleurs dans une épreuve de la coupe de Provence de descente (Julien ZANONE et Thomas HOSTACHE).

Les résultats sont très encourageants puisque nous avons obtenu un titre de Champion Rhône Alpes en Trial catégorie détente (Benjamin DURVILLE) et le titre de vice champion (Hugo MAILLET) dans la même catégorie. Lors des différents TRJV et des journées populaires, nos jeunes sont très souvent montés sur les podiums, malheureusement aucun n'a pu se qualifier pour le Trophée National, mais pour une première année quoi de plus normal.

Nous avons pu créer notre maillot de club grâce au talents artistiques **d'Amélie DURVILLE,** à 3 sponsors que je remercie encore ici :

- Zanone Pascal : Plomberie Chauffage Sanitaire à Revel
- Gérald Humbert : Poissonnerie Le petit Bateau à Revel le samedi matin
- Entreprise MIDALI et SACER, Travaux publics à Theys

Nous avons également organisé un séjour de 5 jours à MORZINE, sur le magnifique domaine des Portes du soleil, qui s'est déroulé dans une excellente ambiance malgré les conditions météorologiques exécrables (4,5 jours de pluie battante).

En septembre nous avons participé à la journée organisée par la FFC (à la découverte des sports cyclistes) sur l'espace GUIMET.

Enfin, au cours de l'année 2003, 3 membres du club ont suivi des formations d'encadrement :

Brevet d'état pour Claude PIERRE
Brevet Fédéral en cours pour Gilles DURVILLE et Samuel PIERRE

L'année s'est terminée par une soirée sympathique à l'Oursière où nous avons

discuté du programme 2004 et projeté des films de VTT extrême autour d'un verre de jus de fruit.

Que nous réserve l'année 2004 ?

Les sorties du samedi et du mercredi vont reprendre dés que le ski sera terminé. En 2004 nous adopterons les horaires suivants : Le mercredi de 13H45 à 15H15 et de 15H45 à 17H30, le samedi de 14H à 17H.

Cette année nous avons décidé de clôturer les inscriptions au 31/01/2004, afin de pouvoir mieux organiser nos groupes et nos sorties. Si vous souhaitez participer à ces sorties ou obtenir plus d'informations, adressez vous à Claude PIERRE (04 76 89 83 49) pour recevoir un bulletin d'inscription.

Pour les adultes il y aura ce printemps 4 cours avec Christophe certains samedis matin.

En revanche, grande nouveauté, Gilles DURVILLE vous proposera le samedi ou le dimanche selon sa disponibilité une sortie à VTT, pour participe, il suffira d'être adhérent et licencié.

Nous allons reconduire cette année le **stage de MORZINE**, du 05 au 09/07/2004, sur le même principe que l'année dernière (Trial, Descente, Rando orientation).

Les ados organisent actuellement un **Raid de 3 jours** dans le sud pendant les vacances de paques. Si vous êtes intéressés, contactez rapidement Amélie DURVILLE au 04 76 89 82 74.

Durant les vacances de Pâques nous allons organiser 2 **matinées de découverte** du vélo pour les petits (5 à 7 ans) et 2 après-midi de **randonnée** pour les plus grands (7 à 11ans).

En ce qui concerne la compétition, les entraînements auront lieu le samedi après-midi jusqu'au changement de l'heure d'été, et ensuite un soir de la semaine à déterminer. Il est possible que nous réalisions des entraînements supplémentaires en fonction de la disponibilité de l'encadrement (Typé descente avec Samuel par exemple).

Nous allons continuer la mise en place de notre terrain de trial et de bosses dès que les conditions météorologiques nous le permettront. Tous les free riders de la commune qui souhaitent nous aider ou nous apporter leur expérience pour réaliser le terrain de bosses sont les bienvenus. Je rappelle à tous que l'utilisation de ce terrain est réservé à des pilotes qui portent un casque.

Je profite d'ailleurs de cette tribune pour redire aux parents, que je juge irresponsable de leur part, de laisser leurs enfants circuler à VTT sans casque (et ce quelque soit la pratique et la durée).

Nous allons probablement organiser sur le site de Freydières une manche du Challenge Régional du Jeune Vététiste (Trial + Cross country).

Lorsque tous ces projets auront vu le jour, il ne nous restera plus qu'à trouver un site pour créer une piste de descente permanente (Si vous avez des idées ou que vous souhaitez vous investir dans ce projet, faites vous connaître)

Toutes les informations concernant le ROC VTT (date et lieu sorties, date compétitions et entraînements) seront bientôt mises à jour sur le site du club qui est en cours d'élaboration, merci à Jean Marc COURSIMAULT et Maxime RONDEAU qui se chargent de ce travail.

Gymnastique d'entretien pour sénior

La gymnastique d'entretien pour senior, hommes et femmes, vise à entretenir les capacités physiques pour améliorer le bien être général.

Cette activité se décline selon trois axes :

- Capacités biologiques : respiration (ventilation pulmonaire), travail des muscles (étirement et tonification), articulation (mobilité et souplesse)
- Capacités de coordination : équilibre, adaptation à l'environnement, adresse.
- Dernier axe et non des moindres, la communication : rencontre, détente, activité de groupe

Modalités à confirmer :

- Cours de 1 heure, une fois par semaine à la grange Freydane, le matin, jour à décider
- Groupes de 10 à 15 personnes
- Prix à définir en fonction du nombre de participants.
- Début de l'activité possible au cours de l'année.

L'activité est à lancer et n'attend que vous. Si vous êtes motivés, rameutez vos amis et contactez : Lyliane Chabaud 04 76 89 81 17

KARATE - COUPE DU SAMOURAI 2004

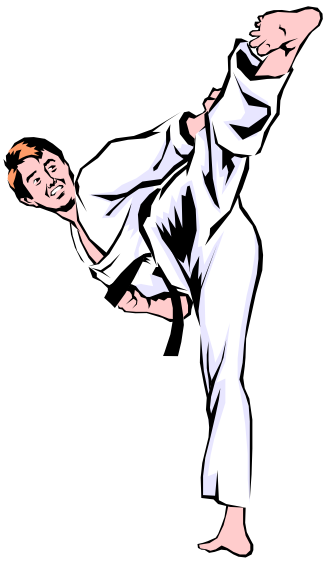

La 4ième édition de la coupe du Samouraï a eu lieu le Dimanche 1er février 2004

Elle a fait se rencontrer sous la forme d'une compétition Kata tous les pratiquants enfants et adolescents des catégories poussins à benjamins.

Les 4 premiers de chaque catégorie ont été récompensés par une médaille (1 Or, 1 Argent, 2 Bronze).

Les plus grands ont effectué des démonstrations de Kata par équipe.

Nous vous communiquerons tous les résultats à l'occasion d'un prochain article.

Bravo à tous les participants et rendez vous pour la prochaine édition.

Jean Marc Belleville

Karaté : Les élèves du club de Revel à l'honneur

Le **Championnat départemental KATA** c'est déroulé le dimanche 11 janvier 2004 à Poncharrat.

Ce Championnat avait pour objectif de sélectionner les **8 meilleurs élèves du département** dans chaque catégorie (Poussin / Pupille / Benjamin / Minime / Cadet / Junior / Sénior) de manière à ce qu'ils puissent participer au Championnat de Ligue KATA.

12 élèves de Revel y ont participé : 5 Filles et 7 Garçons.

Bravo à tous pour leur prestation, quel engagement ! et quel travail ! La progression est au rendez-vous et les élèves nous ont fait vibrer ! Ils se sont fait plaisir et ils nous ont fait plaisir.

6 sont sélectionnés :

- Pupille / masculin :
  Mathis GAVILLON : 8 ième
- Benjamin / féminine :
  GAGLIARDO Léa 3 ième / Bronze
  PELOSO Charlotte 8 ième
- Minime / féminine :
  REVIL-BAUDART Mégane 3 ième / Bronze
- Cadet masculin :
  CHUITON Loic 3 ième / Bronze
- Equipe Avenir Féminine :
  GAGLIARDO Léa , GRAND-CLEMENT Aurore, PELOSO Charlotte : 2 ième / Argent

Cette compétition permet aux élèves sélectionnés de rencontrer lors d'une prochaine compétition, Le **Championnat de la LIGUE**, qui se déroulera à Valence, les compétiteurs des 5 départements de la ligue (Savoie, Haute- Savoie, Isère, Drôme, Ardèche)

Encore bravo !!!

Patrick Obled

Les Castors

L'année 2003 fut un grand succès aussi bien pour l'organisation du championnat de France de bûcheronnage que pour la saison de concours de bûcheron. Les Castors ont participé à 32 concours et ils ont ramené 17 victoires, 12 deuxièmes place et 12 troisièmes place dont un titre de champion de France à la hache, deux titres de vice-champion de France, un à la sculpture à la tronçonneuse sur bois et un au Timbersport, et aussi une 10ème place au championnat d'Europe.

Pour l'organisation du championnat nous avons eu très chaud et je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont donné tout leur cœur et leur force pour que cette manifestation soit une nouvelle fois un grand succès ; sans vous, on ne pourrait rien faire. Je remercie tous nos sponsors qui nous ont aidé financièrement et matériellement.

Pour l'année 2004 nous repartons tête basse pour l'organisation du championnat qui se déroulera le samedi soir 26 juin et le dimanche 27 juin toute la journée. Le programme du week-end, samedi soir à partir de 20 heures bal et feux d'artifice et pour le dimanche à partir de 10 heures divers animations pour les petits et grands, et le championnat de France. Le samedi soir tentative de record du monde de zulltip sur un mat de 30 mètres de haut ancien record 26,66 mètres.

Cette tentative pourra être réalisée si nous trouvons des sponsors financiers et du matériel en plus des sponsors pour organiser cette manifestation.

Alors si vous êtes intéressés, contactez-nous.

Les castors participerons à plusieurs concours nationaux et d'Europe où ils essaieront de ramener plusieurs victoires et titres de champion.

Pour avoir plus de renseignements vous pouvez me contacter au 06.08.00.80.35.

Le Président GUIMET Alain.

Comité des fêtes

Un gros succès.

Une journée réussie pour la fin 2003. Cette année le père Noël avait troqué son fidèle destrier contre un traîneau à moteur. Comme de coutume, les enfants l'attendaient avec impatience pour lui confier leurs commandes.

Le joyeux cortège s'est ensuite rendu salle de l'Oursière pour applaudir "TRAUM" le spectacle de danse contemporaine de Sylvie Hönle et déguster le traditionnel goûter. Les adultes ont ensuite fait entendre leur voix mélodieuse à l'église avant le feu d'artifice qui illumina le ciel revellois.

Le Perlet

Notre assemblée générale a eu lieu à la salle "Jean Riboud" le 21 janvier 2004. Rapport du bilan financier et résumé des activités prévues pour l'année 2004, à savoir :

- en février : concours de belote avec de nombreux lots,
- 17 mars à 11h30 : réunion Salle Jean Riboud avec dîner et concours de belote offert par la Société Pro Confort,
- en avril : déjeuner dans un restaurant de la région,
- 13 mai : voyage d'une journée. Départ à 8h00 : tour du lac de Paladru en petit train, dîner et visite des usines "Bigalet" et des "Caves de la Chartreuse",
- en septembre : voyage avec le CCAS (Barcelonnette, lac de Serre Ponçon).

D'autre part, Mme Liliane CHABAUD est venue nous proposer des cours de gymnastique douce pour les seniors.

A midi, un déjeuner a été offert par le Club à ses adhérents.

Nos réunions du mercredi après midi continuent salle Jean Riboud à partir de 14h00 (belote, scrabble, jeux divers et goûter)

Le Club le Perlet

AFR

Saison 2003/2004 :

L'AFR est bien lancée sur sa 14ème édition avec 80 familles adhérentes et plus d'une centaine de personnes inscrites.

Les activités au programme cette année :

Exprimez vos talents de peintre avec le groupe aquarelle adultes. A la Maison Guimet avec Frédérique Sirvent. Le Jeudi après midi 14-16 heures. Votre correspondante est Anne Charlotte De Vignes (04 76 89 83 01).

Pour les modeleurs, et artiste peintres en herbe, l'Art plastique enfants. A la Maison Guimet avec Lionel Marcon. Jeudi après midi 16h45 – 18h15. Votre correspondante est Evelyne Miran (04 76 89 80 59).

Développez la motricité et l'équilibre de vos enfants à l'atelier Cirque. A la salle de l'Oursière avec Antoine (Saltimbanque Circus) Mercredi matin : 9h-12h. Votre correspondante est Liliane Chabaud (04 76 89 81 17).

Expression corporelle et affirmation de soi au cours de danse. A la salle de l'Oursière avec Sylvie Honle. Lundi après midi : 16h45-18h15. Vos correspondantes sont Aline Croisat (04 76 89 82 79) et Dominique Capron (04 76 89 84 56).

Découverte et perfectionnement, tout style de musique au **cours de guitare**. A la Maison Guimet avec Mathieu Dert. Mercredi après midi de 15 à 20h. Votre correspondant est Jean-Pierre Lasorak (04 76 89 84 88).

Entrez dans la peau d'un autre personnage avec le groupe de théâtre enfants. A la salle de l'Oursière avec Léon Rodriguez.
Mercredi après midi 13h45 à 15h45.
Votre correspondante est Anne Bartoli.

Osez le dire, osez le faire avec la troupe de théâtre adultes. A la grange Freydane avec Maurice. Lundi soir de 20h30 à 22h30.
Votre correspondante est Caroline Gomez (04 76 89 84 16).

Imaginez, sciez, découpez et assemblez à l'atelier Bois. Aux Roussets avec Isabelle Poulain (04 76 89 87 47). Mercredi 10-11h30 et 14h30-16h

Atelier bois

Un atelier bois destiné aux adultes s'est déroulé fin novembre – début décembre. Trois samedis matin au rythme des scies et des ciseaux à bois, avec un maître mot : les mains au travail, le cerveau au repos !

Les chefs-d'oeuvre réalisés furent largement à la hauteur des espoirs et des ambitions de chacun : abat-jour en bois ajouré "façon dentelle", patère - girafe, clown cycliste articulé, décorations de Noël, casse-tête vraiment casse-tête…

Les prochains ateliers auront lieu fin mars - début avril (groupe de 4 personnes).

Contact : Isabelle Poulain – tél.0476898747

Assemblée Générale du 18/11/03 :

Malgré le mailing adressé à tous les adhérents, nous sommes extrêmement déçus du faible nombre de participants (une personne extérieure présente et 3 procurations dans la boîte aux lettres de l'AFR !!).

Le bureau a pu être constitué :

Président : J-Pierre LASORAK 04 76 89 84 88
Trésorier : Patrick MIGNOT 04 76 89 81 03.
Secrétaire : Aline CROISAT 04 76 89 82 79.

Le conseil d'administration est constitué des correspondants activité.

Ce qui est le minimum minimorum légal, mais insuffisant pour renouveler les énergies, amener de nouvelles idées.

A SAVOIR : Le bureau actuel ne repartira pas l'an prochain avec si peu de personnes. Augmenter le nombre de personnes du bureau pemettrait de mieux répartir les tâches administratives et de se consacrer à développer de nouvelles activités. D'autre part, après 6 ans de présence au bureau dont 3 en tant que président, J-Pierre souhaite passer la main…

Nous vous invitons à nous rejoindre nombreux à la fête de fin d'année (Juin) et à l'Assemblée Générale de l'automne prochain.

Le dynamisme de notre village dépend aussi de vous !

A venir

Pour les adultes, stage de modelage (argile) et techniques de travail de la terre avec Gabriel TARTARI. (élève de Blanc Brude, école des beaux arts, il expose régulièrement, il est l'auteur du Christ de l'église de Revel)

Les samedis 20 et 27 mars de 9 à 12h à la Maison Guimet, 10 personnes max.

Il reste encore quelques places, si vous êtes intéressés, contacter Anne Izabelle au 04 76 89 84 88.

Une réunion de présentation du contenu du stage sera organisée fin février (voir date sur panneau d'affichage à l'entrée de Revel).

Et peut être une nouvelle pièce de théâtre à l'Oursière...

Et d'autres, à vous de jouer, le bureau est là pour vous aider et soutenir dans vos projets.

A bientôt

Le bureau de l'AFR

La cantine, en 2003 / 2004

Samedi 4 octobre 2003 s'est tenue l'assemblée générale de la cantine.

Les nouvelles règles de paiement ont permis de réguler la fréquentation de la cantine et d'en faciliter la gestion. Le volume de repas servis à fin mars sera d'environ 6000, soit le niveau de la plus grosse année depuis 1996.

Nous sommes contents d'accueillir de nombreuses nouvelles personnes de Revel et St Jean le Vieux dans l'association.

Constitution du nouveau bureau :

- Présidente : Mireille BERTHUIN
- trésorière : Martine RITTER,
- Secrétaire : Véronique CHEVALIER,
- membres : Fabienne BEOLET, Coralie BOURDELAIN, Liliane CHABAUD, Barbara DELGADO, Elisabeth MAILLET, Marie-Laure OLEK, Carole ROBERT, Florence TARDITI.

Pour la cantine, Mireille BERTHUIN

ADSL à Revel : Wanadoo quasi-obligatoire...

Le 7 Janvier s'est tenue à la Mairie une réunion entre le directeur de la communication de France Télécom Isère, Michel Aubry, d'une part et les maires de la Communauté de Communes du balcon de Belledonne d'autre part, ainsi que quelques personnes intéressées.

Le but était de donner officiellement à FT les quelque 120 signatures recueillies, de personnes déclarant s'engager à prendre l'ADSL dès son arrivée à Revel, et aussi d'informer les maires de la Communauté.

Après une présentation générale de l'ADSL, Michel Aubry a indiqué comment se mettait en place concrètement l'engagement du PDG de France Télécom, d'installer l'ADSL « dans les meilleurs délais » dès que 100 personnes en faisaient la demande.

La première phase était celle que nous avons faite : recueil de plus de 100 demandes fermes avec l'adresse et le numéro de téléphone des intéressés.

France Télécom contacte alors ces personnes pour vérifier que ce n'est pas du bidon. Ne soyez donc pas étonnés si vous recevez un coup de fil de vérification (et dans la foulée, une proposition d'abonnement à Wanadoo). Si c'est le cas, indiquez bien qu'effectivement vous voulez l'ADSL le plus vite possible.

Ensuite, satisfait de la véracité des demandes, France Télécom passe en « préréservation de phase 2 ».

A ce moment, théoriquement, les intéressés peuvent contacter leur fournisseur d'accès Internet (FAI) pour prendre un contrat ADSL, ferme, avec engagement contractuel, etc. Par exemple Wanadoo vous donnera un accès illimité en attendant que l'ADSL arrive. Contre finances évidemment.

FT met en place un « compteur de préréservations » théoriquement alimenté par l'ensemble des fournisseurs d'accès internet.

Lorsque le compteur atteint 100, France Télécom s'engage à mettre en place l'ADSL dans un délai fixé à l'avance (un an dans notre cas).

Là où ça devient franchement bizarre, c'est quand on demande à France Télécom si les fournisseurs d'accès ont bien mis en place la procédure, parce que quand on leur téléphone pour leur en parler, ils ne savent pas de quoi il s'agit.

Réponse un peu embarrassée « Je n'ai pas le droit de vous dire quels FAI ont signé le protocole ». En insistant, on s'aperçoit que le seul à avoir mis en place la procédure est... roulement de tambour... Wanadoo !

Ben tiens. En contactant les FAI : Free, 9online, Tiscali, Nerim et les autres, on voit qu'ils n'ont pas le droit de vendre de l'ADSL avant que France Télécom n'ait annoncé sa disponibilité (en gros 3 mois avant qu'il n'arrive effectivement). Et FT n'installe l'ADSL que quand il y a 100 clients...

Donc, résultat des courses, si on veut l'ADSL, il faut s'abonner chez Wanadoo. Si on a déjà un fournisseur d'accès auquel on est lié pour une durée fixe, genre contrat de fidélité, pas de chance.

Un problème d'arbre ?

Pensez à GUIMET LA FORESTIERE,
nouvelle société implantée sur REVEL.

La FORESTIERE entreprend différents chantiers comme :
l'élagage, abattage d'arbres, entretien et création de sentiers,
exploitation forestière et aussi achat et vente de bois toute essence.

Pour tout renseignement ou devis, vous pouvez contacter
GUIMET Alain au 06.08.00.80.35

Nous avons contacté l'Autorité de Régulation des Télécommunications. Ils sont au courant depuis peu, mais apparemment il faut qu'une plainte soit déposée pour qu'ils puissent faire quelque chose.

Si nous déposons plainte, on a peu de chances que ça accèlère l'arrivée de l'ADSL... Donc, il va bien falloir passer chez Wanadoo pour ceux qui n'y sont pas.

On m'a posé le problème des adresses mail existantes : par exemple jean.dupont@free.fr : est il indispensable d'en changer ?

La réponse est non, ce n'est pas obligatoire. On peut en général la conserver. Cependant, ce n'est pas totalement certain.

Une adresse mail gratuite pour chaque Revélois(e)

Alors, pour éviter le problème, et pour ceux qui le souhaitent... nouveau roulement de tambour... je donne gratuitement à tous ceux qui le désirent une adresse du genre : **jean.dupont@revel-belledonne.com**

Cette adresse sera permanente et indépendante des fournisseurs d'accès. Ainsi, si dans un an vous désirez changer de FAI, par exemple quitter Wanadoo pour revenir à Free, il n'y aura pas de problème.

C'est évidemment complètement facultatif.

Pour la mise en service, il suffit de me contacter : soit par mail, jmc@coursimault.com, soit par téléphone : 04 76 89 84 06

Le site Web de Revel

Le site Web de Revel : www.revel-belledonne.com, créé il y a plusieurs années à l'initiative de Roger Banchet, mis en place par Nicolas Chapuis, commence à retrouver une nouvelle jeunesse.

Maxime Rondeau s'est attelé à la tâche de mettre en place la section VTT : Line Barranger va y transférer le site qu'elle a créé pour l'animation jeunes.

On cherche des bonnes volontés pour prendre en main des parties du site : associations, mairie, entreprises, etc....

Communauté chrétienne

Croire aujourd'hui, ça se discute

Pour qui monte à Revel, quelques jours avant le 3ieme dimanche de novembre, une grande pancarte annonce à tous « Croire aujourd'hui, ça se discute ! » avec un rendez-vous de 10h à 16h le dimanche à l'invitation de la communauté chrétienne de Revel et Saint Jean le Vieux. Des tracts déposés dans toutes les boîtes aux lettres précisent le thème et le déroulement de la journée. Depuis 4 ans, nous nous retrouvons donc librement, chacun

venant, comme on dit, dans « l'auberge espagnole » avec ce qu'il est et ce qu'il attend.

Avant de parler du contenu de nos journées, je voudrais dire ce que j'ai trouvé de plus précieux : c'est bien la rencontre des autres dans un cadre suffisamment précis pour qu'un choix personnel soit possible selon son désir de participation et suffisamment ouvert pour laisser place à l'expression libre et à la créativité de chacun là où il en est de son cheminement spirituel.

Nous voilà donc embarqués en novembre 2000 avec des textes Robert Hossein, Pierre Perret, Aimé Jacquet et bien d'autres, étonnés par leurs témoignages vivants et vrais. Avec Marie-Claire Berthelin, religieuse, nous avons reconnu cette vie toujours jaillissante en l'homme dans l'Evangile de la femme courbée lorsque Jésus la rencontre et la libère de son infirmité.

En 2001, les évènements qui ont bouleversé le monde ont orienté notre journée vers une réflexion sur la violence. Nous avons été accompagnés par le prophète Elie qui est là « partout où ça brûle ». Le Père Jean Raison nous l'a rendu si vivant que nul ne pourrait l'oublier et nous avons compris qu'avec l'aide de Dieu nous avons à exercer nos responsabilités d'hommes debout, chacun à sa place dans le monde où il nous est donné de vivre.

En 2002, il nous a paru que nous pouvions prolonger notre réflexion autour de ce mot, si difficile parfois à définir, « la tolérance : est-ce une valeur ? » Un questionnaire a permis de nous situer de façon très personnelle par rapport aux différents aspects de nos comportements en ce domaine. Les jeunes ont beaucoup apprécié les jeux contenus dans la mallette de l'École de la Paix pour sensibiliser à cette notion de tolérance. Un bouquet de textes d'Evangile nous a rappelé le comportement de Jésus face à l'intolérance.

Cette année, un thème très rassembleur nous a convié à nous exprimer sur la famille : expression très concrète avec des tentes pour représenter la maison que chacun a pu visiter. Les plus petits se sont précipités vers la chambre des enfants, les ados plus vrais que nature ont mimé un repas de famille (ce n'est pas triste !). Le groupe « Eveil à la foi » nous a offert un chant et a construit une maison en carton. A l'âge du caté, les jeunes se sont exprimés à partir d'un photo-langage. Quant aux adultes, ils ont choisi des paroles prononcées en famille, paroles de tous les jours et de tous les âges : « Ca fait du bien quand tu m'écoutes », « c'est chouette quand papa rentre tôt », « Tu le dis et tu ne le fais pas ! », « je suis surbooké », « De l'air, ils m'étouffent ».

Dans le livre de la Sagesse, les paroles du prophète Qohéleth ont pris un écho très actuel pour nous : « il y a un temps pour tout, un temps pour tout désir sous le ciel ; un temps pour pleurer et un temps pour rire ; un temps pour semer et un temps pour récolter… »

Un grand repas de famille où se sont retrouvés petits et grands nous a ressemblés salle de l'Oursière à près de 90 personnes autour d'un pain de 3m de long. Tous au régime poulet-salade car, en famille, ce n'est pas chacun son

plat ! Une super tarte aux pommes confectionnée par Paul et Olympe a régalé tout le monde.

L'après midi, la rencontre de Jésus et de la Samaritaine au bord du puits – en carton - fut mimée par Antoine et Thérèse, puis, après un partage sur cet Evangile, la journée s'est terminée par une célébration.

Rendez-vous donc en novembre 2004 pour la cinquième édition.

Françoise Béghin, Philippe Mouy

Agenda

Adultes

Les lundis 1er et 29 mars 2004, deux soirées pendant le carême proposées aux croyants de Revel, St Jean le Vieux, Domène et le Versoud à la Maison St Georges (1 rue Marius Charles, Domène) de 20h 30 à 22h. une invitation pour se plonger ensemble dans la nouveauté qu'apporte la foi chrétienne et y puiser des forces pour mieux vivre.

Enfants

Remise du livre « Ta Parole est un trésor » aux enfants du premier groupe de catéchèse (CE2) le dimanche 25 avril 2004 à 10h à l'église de Brignoud.

L'APPAR et L' HUILERIE COOPERATIVE DE REVEL

Comme autrefois ! C'est le temps des mondaisons ou de l' émoisage…

Les soirs d'hiver, à la nuit tombée, quand les noix avaient bien séjourné sur les séchoirs, les « anciens » mondaient.

La table, après la soupe, était débarrassée. Les anciens, avec une tuile ronde renversée sur la cuisse ou avec une tablette de bois, cassaient les noix d'un coup sec de maillet de bois. Il y avait une façon spéciale de casser les noix pour les ouvrir sans abîmer les amandes. Le coup portait à peine sur le fruit qui tombait dans un panier au pied du « casseur »..

Lorsque le panier était plein, on le vidait et le triage pouvait commencer..

Les coquilles vides alimentaient le feu en crépitant sous la flamme, les cerneaux entiers étaient destinés à la vente en pâtisserie et les cassés en miettes servaient à la fabrication de l'huile de noix..

La mondée n'était pas triste, d'ailleurs chacun avait son verre sur la table et les bouteilles de vin se succédaient…

Pour presser vos cerneaux, l'huilerie de Revel vous accueille les lundi, vendredi et Samedi.

Laissez votre message sur les tél-fax-répondeur : **04.76.89.80.17 ou 04.76.89.84.18**

André, Charles , Jean-Pierre, Marc, Michel, Philippe

Si Revel m'était conté…

Vous faire découvrir le passé de notre petit village, un projet difficile… mais si c'était encore possible ?

Vous connaissez l'origine d'un lieu dit, d'un monument, d'une histoire, d'une anecdote ou tout autre chose qui mériterait d'être connu par les revélois d'hier, d'aujourd'hui et de demain, alors adhérez à notre projet de **vous raconter l'histoire de Revel** à travers le temps.

Contacter nous : Philippe Desbuisson - Les Roussets / Geneviève Coursimault – Les Contamines

La « pierre du Mercier » dans la combe qui monte au lac du Crozet …. Vous connaissez cette légende ?

De la Combe de Lancey vers la Grande Vaudaine via le lac du Crozet, un interminable sentier partiellement réduit à l'état de traces descend jusqu'à Livet . Cette liaison hardie entre le Grésivaudan et l'Oisans étaient utilisée par quelques colporteurs jadis. C'est par-là que passaient les deux merciers* de la plus célèbre histoire légendaire de Belledonne : Jacquemet et Charlot.

Jacquemet et Charlot étaient amoureux de la même fille de Villard Notre Dame. La belle ne sachant choisir, le père Simon Rambaud décida d'éloigner les prétendants sans le sous et promit la main de sa fille à celui qui reviendrait sous trois ans avec fortune en poche.

Jacquemet et Charlot décidèrent donc de tenter fortune dans un négoce quelconque. Charlot choisit la vente d'articles de mercerie, de bonneterie et quincaillerie et commença à parcourir les campagnes avec son chien. Jacquemet, doué de l'esprit d'aventure, n'avait pas craint de partir au Brésil pour y faire fortune dans l'herboristerie.. Les trois années passèrent et les deux hommes reprirent la route de Villard Notre Dame. Le hasard fait qu'ils se retrouvèrent tous les deux dans le chemin de La Combe au pied du Grand Colomb… Le colporteur avec tout au plus 10000 francs en poche, l'autre sans le sous ayant perdu toute sa fortune dans le naufrage du bateau qui le ramenait du Brésil, lui-même sauvé in extremis par un bateau italien..

Chacun souhaitant enlever la main de la belle, une dispute éclata et Jacquemet tua Charlot..

Le meurtrier revint au Pays et épousa la promise. La nuit du mariage, les garçons et les jeunes filles du pays partirent faire une promenade au clair de lune. Les filles marchaient premières quand soudain une avalanche déferla sur le groupe et ensevelit les jeunes filles..

La piété pieuse d'un passant creusa une tombe pour Charlot à l'endroit où la mort le surprit dans la combe du Doménon de Lancey. Sur cette tombe du pauvre mercier, le passant amassa quelques pierres afin de préserver la dépouille inconnue des rapaces.

Depuis ce jour, la tradition veut que quiconque passe devant la sépulture apporte sa pierre au primitif monument.. mais aujourd'hui la pierre est entourée de végétation qui la rend peu visible..

*Mercier : vendeur ambulant vendant des articles de mercerie

Mais où est la pierre du Mercier ? Certains la situent en contrebas du sentier qui monte au

lac du Crozet. A la sortie de la forêt, le sentier traverse une zone d'éboulis puis arrive au pied de la combe qui monte sur le flanc du grand Colomb, là le chemin commence à serpenter sur la gauche pour monter le premier éperon rocheux…à mi-hauteur, le sentier surplombe la combe et vous verrez une immense pierre en contrebas du chemin avec plein de petits cailloux sur l'un de ces cotés. Cette pierre serait la Pierre du Mercier …

Imaginez-vous 70 ans en arrière, voici comment nos anciens de Revel auraient raconté cette histoire …

Jacquemet et Charlot étian amouéroux d'ina brava daméselle de Villard Notre Dame.

La bella ne poyant choisi, lo pare Raimbaud li bailla un sage conseil. « Laisse lou moda tou lou dou ko-ko tin et poué ne verrons bin quand é revindrons , te prendré keutié ke sera lo plus richo.

Charlot bitta sa biasse su son ratet et moda chu lou uns lou autres , vindre se euyes, son fi et sous botons.

Jacquemet plus viciou choisi le z' Amériques pe fare l'apothicaire : « quand je revindrè, non de diou, et bin rare si je ne porte pas de bas de soie ! »

U bo de tré ans, è revinrent u païs pe lo chami du Grand Colomb. Charlot n'ayait que 1000 F din sa biasse . Et Jacquemet, pouro malhérou, ayait to predu din lo batet qu'aillait cola… Hérousamin, lé ne s'étiat pas neya.

To en migeant un bocon de tomma arrosa d'in petet vin du païs, lou dou compéres se sont échouda et fenirent pe se bita ina bonna tanna.. Lo pourro Charlot receu un coup de cotet et creva rédo sus lo rocha..

Jacquemet s'en vint à Villard pe maria la demézelle. Lo deno de la noca so lo coup de ménos, tous lou jouénos invitas prérent envise d'alla promena so la luna. Le fillet étiant devant lou autres, ma lo tin devint abominable , la pléve et la né cheurent dru et tote la pouré démezelles furent emporta pe l'avalanche.

Le pourra Charlot fut enterra sou la rocha et dépoué tou quelou qué passent à cauti' de leu, ont l'habituda de jatta una pira su la tomba du malhérou mercier en manire d'éga benetta.

Té que passe sur la chami, quand t'arriveré à la « Pierre du Mercier », fa comma lou autres…

Madeleine, Marc, Jean Pierre, Philippe…

Revélois ou Cocouarts ? à vous de choisir …

Tous les villages de France portent un nom, leurs habitants aussi mais c'était sans compter sur l'argot de notre balcon qui voulait identifier les habitants d'un village en fonction de leur groupe social ou leurs habitudes.

Alors comment désigne-t-on les habitants de Revel aujourd'hui ?

Les Revélois bien sûr ! mais hier ?

les Cocouarts, traduction : « Les hannetons»

Pourquoi ? parce que parait-il , les Revélois d'hier sortaient souvent la nuit. Alors des joyeux fêtards nos anciens ?

Mais nos « voisins » ont aussi leurs patronymes. :

- **Les Oppiniatres** : Les habitants de Saint Martin d'Uriage,
- **Les Jacquetous** : Les habitants de Saint Jean,
- **Les Furgaras** : Les habitants de La Combe (traduction : Les agaceurs de rats..),
- **Les Chamois** : Les habitants de Saint MURY,
- **Les Gareux** : Les habitants de Saint Agnès,
- **Les Bocha** : Les habitants de Laval (traduction : Les barbouillés..),
- **Les Campanets** : Les habitants des Adrets (traduction : les clochettes),
- **Les Tarins** : Les habitants de Theys (traduction : les vachers.),
- **Les Gourlus** : Les habitants de Vaulnaveys (traduction : Les châtaignes..),
- **Les batendiés** : Les habitants de Domène (traduction : Les forgerons..),
- **Les Bédouins** : Les habitants du Versoud ,
- **Les Gaffafouir** : Les habitants de Gières (traduction : ceux qui marchent dans l'eau..),

Philippe Desbuisson

Ecole de Revel

la semaine du goût

Lors de la semaine du goût , les élèves de l'école ont goûté, comparé, apprécié ou non, donné leur avis sur les produits des deux producteurs, une apicultrice et un minotier venus leur faire découvrir leur métier et leur passion. Cette découverte des produits du terroir s'est réalisée dans le cadre des actions de la CCBB.

challenge internet

La classe de CM2 / CM1 a participé à un ayant pour thème la renaissance, période historique au programme du cm2. Les questionnaires permettaient d'avancer dans la résolution d'une énigme. Ils ont trouvé. Ce challenge était très intéressant car il mettait en réseau d'autres écoles pour avancer plus vite et les sites à visiter (Louvre, L . de Vinci…) promenait les participants tout au long de la renaissance. Maintenant, ils attendent le résultat du dépouillement.

Classe de CM1 - CM2
de Melle Rambaud

"Jeu d'écriture"

Chaque élève posent trois questions commençant par "Pourquoi". Son voisin formule trois réponses commençant par "Parce que" ignorant les questions posées. A la lecture des questions- réponses, la classe décide si les associations sont drôles, originales, farfelues pour les conserver. Puis on échange les rôles.

Pourquoi les courses d'autruches existent?
Parce que les dindons gloussent.
Pourquoi les cochons ont des ailes ?
Parce que les tortues n'ont pas de gants.
Pourquoi le vent vient des nuages?
Parce qu'il est dans la lune.
Pourquoi l'eau est bleue?
Parce que la neige fond.
Pourquoi la mer bouge ?
Parce que la musique existe.
Pourquoi notre village s'appelle Revel?
Parce que il a des poils partout.
Pourquoi les martiens n'habitent pas sur la Terre?
Parce que là bas ça coûte moins cher.
Pourquoi Noël existe ?
Parce que c'est l'heure.
Pourquoi le moyen âge a vécu?
Parce que la terre est ronde.
Pourquoi l'homme est intelligent?
Parce qu'il travaille bien à l'école.
Pourquoi ma tête est triangulaire?
Parce que c'est pour mieux se présenter.
Et pourquoi nous sommes vivants ?
Parce que les poules n'ont plus de dents.

Mission Locale du Grésivaudan

La mission locale du Grésivaudan propose des services aux jeunes 16 / 25 ans sur la découverte des métiers, l'orientation et l'accès à la formation :

- Entretien individuel avec un conseiller
- Lieu ressources et fonds documentaire
- Outils d'accompagnement à l'orientation
- Découverte des métiers
- Préparation de formation

Mission locale du Grésivaudan
95, rue des Grives
38920 Crolles
04 76 08 08 70 Fax : 04 76 08 89 51
info@mlgresivaudan.com

Recherche de tiers-accueillants

Le SAPMN (Service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel) recherche des tiers-accueillants pour héberger des jeunes (âgés de 14 à 17 ans) sur une durée maximale de 6 mois. Ces jeunes sont porteurs d'un projet professionnel ou de formation et présentent une forte volonté d'insertion.

Les familles d'accueil comme les jeunes bénéficient d'un soutien éducatif et psychologique assuré par les professionnels du service. Une indemnisation est attribuée à la famille. Le service est disponible 24h/24h.

Contact 04 76 70 48 07 ou 06 70 88 78 30

Mairie…

Secrétariat
Tél. 04.76.89.82.09 - Fax : 04.76.89.83.13
mel : isabelle.gauthe@free.fr

Ouvert au public :
lundi de 13h30 à 16h30 - mardi de 14 à 19 h
vendredi de 14 à 19 h - samedi de 8h30 à 11h30

Service Animations
Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur
mel : lbarrangeranimation@free.fr,.

Services Techniques de la Mairie
Tél. 04.76.89.81.24
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme. Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-End).

Communauté de communes
Tel : 04 76 89 84 19 – Fax 04 76 89 84 92
Ouverture tous les jours
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Rencontre sur RdV :
Architecte conseil : 1er vendredi du mois

Bibliothèque Municipale
Tel : 04.76.89.86.45
Horaires d'ouverture :
- lundi de16 h à 18 h
- Jeudi de16 h à 18 h
- samedi de 11 h à 12 h

et pendant les vacances scolaires :
tous les samedi de 11 h à 12 h

Compteurs d'Eau
Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.
Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement Individuel
Pour tout conseil concernant l'assainissement individuel, vous pouvez vous adresser à M. Christian BOEUF, aux services techniques de la mairie (04.76.89.81.24).

Info pratiques EDF GDF
Accueil clientèle téléphonique : 0 810 668 284
Urgence Électricité : 0 810 333 438

Ordures Ménagères …

Rappel des Collectes :

Poubelle bleue (tri) : Mardi matin (très tôt).
Autre poubelle : Mercredi après midi.
SICIOMG rue du Four à Crolles 04.76.08.03.03.

Gros Objets :

25 février 28 avril 23 juin
25 août 27 octobre

Tous les types d'objets encombrants sont acceptés sauf :

- les batteries de voiture
- les pneus
- la laine de verre
- les plaques de fibrociment (contenant de l'amiante et soumis à une réglementation spéciale)
- les gravats (placo, moellons, …)
- les sanitaires
- les déchets de jardin
- les ferrailles de plus de 2 m de long
- les objets trop lourds pour être portés à deux personnes

Ces objets doivent être portés à la déchetterie.
Merci de respecter ces consignes

PHARMACIES DE GARDE

Février 2004
8 / Phie de Froges
15/ Phie LUU DUC à Crolles
22/ Phie de la Tuilerie à Esp. Belle Étoile Crolles
29/ Phie des Charmanches à Crolles

Mars 2004
7/ Phie Centrale à Domène
14/ Phie Blanchard à Froges
21/ Phie des Charmettes à Domène
28/ Phie Dussert à Lancey

Avril 2004
4/ Phie Favier à Bernin
11 et 12/ Phie de Brignoud
18/ Phie Ferradou au Versoud
25/ Phie de la Houille Blanche à Lancey

Mai 2004
1er et 2/ Phie Centrale à Domène
8 et 9/ Phie des Charmances à Crolles

Urbanisme…

Permis de Construire :

- M ANGELIER Robert, Les Roussets, Abri à bois refusé
- M MAZOYER, La Tour, Garage accepté
- M et Mme SACCARD Gilles, Le Mont du Dessus, réaménagement d'une habitation accepté
- M DESBUISSON Philippe, Les Roussets, Abri à voiture refusé
- M GIRAUD CARRIER Alain, Le Sauteret - La Tour, modification d'accès acceptée
- M DENISE Gérard, Les Roussets, structure en aluminium anodisé vert accordé
- M SACARD Gilles, le Mont de dessus, démolition d'un hangar acceptée
- SARL ALIZE FINANCES, Le Revelet, certificat de conformité accordé
- M ARNAUD Philippe, Les Roussets, habitation individuelle, permis retiré
- M TERRONE Philippe, Les Roussets, annulation de permis
- M MAZOYER Didier, La Tour, surélévation de la construction accordée
- Fédération des Clubs Alpins Français, La Pra, refuge accepté
- Mme FLAMAND Annick, Les Guimets, certificat de conformité accepté
- DOMPNIER Yves, Le Soubon, certificat de conformité accepté
- BOUSSANT André, Le Soubon, dossier classé sans suite

Déclaration de Travaux :

- GIROUD Sylvie, la Bourgeat, Chalet de vente de produits agricoles, accepté
- CHAPUIS Philippe, Pré Cornet, Sas d'entrée accepté
- GIROUD Paul, La Bourgeat, abri bois en extension de l'habitation accepté
- CREZE Antoine, Le Tort, Les Roussets, réfection de toiture et pose de 8 fenêtres de toit acceptés
- COLLADO Joaquim, Le Sauzet, Pré Cornet, pose de deux velux, accepté
- GIRAUD CARRIER Joël, La Bourgeat, grillage et haie acceptés
- BERNERON Vincent, le Mont, fermeture sous balcon pour abri de jardin accepté

- GONON PRADEL Bernard, les Faures, pose de fenêtre de toit accepté

Certificats d'Urbanisme :

- GIROUD Paul, Les Guimets
- Sté TERALP, Les Jacquets
- Restaurant la Gélinotte, Freydières
- M PEUZIN, Le Sauzet
- Mme GIRAUD CARRIER Albertine, La Bourgeat
- TOMASSINO Daniel (Mme MEYRIEUX), le Sauteret

Décès

- MARINET Jean Pierre François le 11 septembre

Recensement Militaire

Le recensement militaire est **toujours obligatoire** pour les filles et garçons nés depuis 1983. Les jeunes gens nés en 1988 sont concernés.

Se renseigner en mairie.

État Civil…

Naissances

- GALILEE Aymeric, le 12 septembre
- TAILLEBOURG Thomas, le 29 septembre
- SLIPPER Jacqueline Carmen, le 17 décembre
- RUFRAY Léa Liv, le 23 décembre

Mariages

- MAUMON Luc Marc André et LUCAS Maud Sophie le 27 septembre
- CORNIER Félix Joseph Jean et NICOLET Gabrielle Sophie le 06 décembre
- BORE François Pascal et AKULICH Natallia le 13 décembre

Assistantes Maternelles Agrées par le Conseil Général…

- BERNARD Marie Claude, Charrières Neuves
- BERNARD Nicole, les Jacquets
- BERNARD Catherine, Le Bourg
- BERNARD Barbara, Les Guimets
- BŒUF Isabelle Charrières neuves
- CALISSI Pierrette, Les Jacquets
- DAVID Danièle, Le Mont
- DURVILLE Elisabeth, Les Faures
- GIRONA Yolande, Le Mont
- PLANET Evelyne, Les Roussets
- SECONDINO Annie, Le Mont
- VIANNEY LIAUD Simone, Le Mont

POISSONNERIE
LE PETIT BATEAU
Gérald HUMBERT
13, rue des Champs Elysées • 38100 Grenoble
Tél. et Fax 04 76 21 61 82
Portable 06 08 34 94 04
sur vos marchés

La publication des petites annonces est gratuite

Petites Annonces

- Vends tandem à plusieurs vitesses, tous chemins. Parfait état, très peu servi. Prix 320 €. M TARTARI Tél. 04.76.89.381.11
- Propose garde d'enfants en semaine ou le we. Caroline Maillet, 04 76 89 84 60
- Vend 2 pneus MICHELIN ENERGY 195/70 R14 25% d'usure prix neuf 240€ cédé 60€ se monte sur vehicule type EXPERT Tl. Tel 04 76 89 83 16
- Pour vous aider à recevoir votre famille ou vos amis sur Revel, on met à votre disposition un gîte tout confort, 5/6 personnes Formule WE ou semaine.

  Famille Desbuisson. tél : 04.76.89.80.72.
- La commune de Revel loue à l'année un bâtiment rustique situé dans la forêt à Freydière au bord de la route communale de Freperet (non accessible en voiture l'hivers). Si vous êtes intéresses, adressez votre demande par écrit à la mairie de Revel.
- Vous cherchez un endroit à Revel où loger votre famille ou vos amis pour une nuit, un we ou une semaine. Nous vous proposons un apt entièrement équipé pour 4 pers en rez-de-jardin dans un chalet neuf. Famille Delgado au 04 79 89 12 90
- Coucou ! Moi c'est Pauline ! J'adore les enfants et on s'entend à merveille! Je suis disponible pour vous rendre service ! N'hésitez pas ! appelez moi ! Pauline Desbuisson. Les Roussets Tel : 04.76.89.80.72

Dauphiné Libéré

Bernard NICOLET est votre interlocuteur pour les articles, les encarts publicitaires, le carnet du jour, décès, remerciements, messes, anniversaires. N'hésitez pas à le contacter :

Tél : O4 76 89 82 12 - Mob : O6 O9 25 O4 64 - Fax : O4 76 89 8O 87 - E-mail : bmg.nicolab@free.fr

ZPCV

Zanone Plomberie Chauffage Ventilation

Gaz : PGN-PGP/Fioul
Installation solaire
Agréé Qualisol

Charrière Neuve 38420 Revel
Tel 04 76 89 86 27
zpcv.zanone@wanadoo.fr
Siret 43126590900017-APE453E

ZANONE

Pascal

Agenda

Février

☞	8 au 14 février	Séjour jeunes 11 – 17 ans à Orcière Merlette
☞	9 au 13 février	Stage de tir à l'arc à la salle de l'Oursière avecle ROC

Mars

☞	Mercredi 17 mars 11h30 Salle Jean Riboud	Réunion Salle Jean Riboud avec dîner et concours de belote.
☞	Vendredi 19 mars	Sortie jeunes Jamel Debbouze
☞	Samedis 20 et 27 mars 9 à 12h Maison Guimet	Stage de modelage (argile) et techniques de travail de la terre avec Gabriel TARTARI

Avril

☞	5 au 16 avril	Centre de loisir Scobidou
☞	Pendant les vacances	Stage VTT ados avec le ROC

MENUISERIE - AGENCEMENT

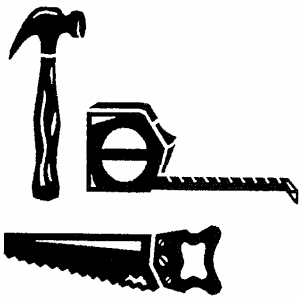

Jean Paul REVOL

La Tour
38420 REVEL

Tel 06 09 81 40 73 – Fax 04 76 89 85 28